Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
ADMINISTRATEUR
SUPERIEUR,
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES
WALLIS ET FUTUNA

Rapport d'activité 2017

www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

Administration supérieure des îles Wallis et Futuna

Edition 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs,

Les îles Wallis et Futuna sont une collectivité d'outre-mer dont le fonctionnement et l'organisation des institutions sont fixées par la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 *conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer.*

À la différence de toutes les autres collectivités de la République, le préfet est à la fois représentant de l'État, « il dirige les services d'État à Wallis et Futuna à l'exclusion des organismes à caractère juridictionnel (…) [1]» et chef du Territoire « l'administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna exerce les fonctions de chef du Territoire[2] (exécutif) ; il est également le chef de la circonscription territoriale d'Uvéa[3].

Cette situation inédite n'entend pas ombrager les compétences de l'Assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna et des conseils de circonscriptions dont les attributions ont expressément été déterminées.

Dans ce cadre institutionnel, le présent document a pour ambition de présenter les actions menées par les services de l'État et du Territoire durant l'année 2017.

L'ANNÉE 2017 a été une année riche en projets, en visites et en réalisations.

Je vous invite à lire ce rapport d'activités qui recense l'ensemble des rapports des directions, services et délégations de l'État et du Territoire à Wallis et Futuna.

Son ambition est celle de vous éclairer sur les actions menées par nos administrations dans leurs domaines respectifs, avec le souci constant de servir au mieux nos administrés et plus largement, l'ensemble des citoyens de Wallis et Futuna.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Le Préfet, Administrateur
supérieur des îles Wallis et Futuna

Jean-Francis TREFFEL

1 Article 8 de la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 conférent aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer
2 Article 9 de la loi n° 61-814 : « L'administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna exerce les fonctions de chefs du territoire. Il prend, après avis du conseil territorial, tous actes réglementaires propre à assurer l'exécution des délibérations de l'assemblée territoriale et tous actes réglementaires qui relèvent de sa compétence de chef de territoire aux termes des lois, décrets et règlements. »
3 Article 18 de la loi n° 61-814 du 29 juillet 1961. Les circonscriptions territoriales exercent les compétences dévolues aux communes

Sommaire

DATES CLÉS P3

CHIFFRES CLES P4

BILAN D'ACTIVITÉ DES SERVICES (liste des services par ordre de présentation en annexe p50) P5

VOLET FINANCIER P42

VOLET RH P48

DATES CLÉS

2017

- **Depuis le 1er janvier 2017**, un code territorial du sport s'applique sur le Territoire des îles Wallis et Futuna.

- La stratégie de développement Wallis et Futuna 2030 est adoptée **le 20 janvier 2017**

Bouclier Qualité Prix : Accord signé **le 27 février 2017** par 18 commerçants pour une application au **1er mars 2017** d'une modération des prix de 56 produits de consommation courante.

- **Avril 2017 :** Première édition de la journée annuelle sport-santé

- Passage d'une tempête tropicale ELLA sur Futuna **en mai 2017**

- **Le 11 juin 2017,** Organisation des élections législatives

- Le commandement de la gendarmerie des îles de Wallis et Futuna est créé **le 01 juillet 2017**, en lieu et place de la compagnie de gendarmerie des îles de Wallis et Futuna rattachée au commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et des îles de Wallis et Futuna

- Mise en place d'un premier dispositif de concentration de poissons (DCP) **le 22 août 2017** au large de Taoa à Futuna

- **Du 8 au 11 septembre 2017,** Visite officielle de Monsieur le Secrétaire d'État – Sébastien Lecornu

- Colloque « Agriculture biologique » organisé à Wallis **du 16 au 20 octobre 2017** dans le cadre du programme INTEGRE, réunissant la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis et Futuna.

- Le lancement des Assises du Pacifique **le 27 octobre 2017** à Wallis et **31 octobre 2017** à Futuna. Organisation des Ateliers **du 30 octobre au 21 décembre 2017**

- Dans le cadre du 11e FED Territorial, Régional et Thématique : le Commissaire européen a officiellement validé le programme 11e FED territorial de WF en signant le document de programmation en **décembre 2017**

CHIFFRES CLÉS

2017

- **1,5 :** nombre de km de routes de villages bitumées à Wallis
- **2 :** nombre de journées de sensibilisation à la sécurité routière organisées
- **3 :** nombre de kms de routes territoriales réhabilitées et 1500 mètres
- **4 :** nombre de projets retenus dans le cadre de l'appel à projet du FEI (fond exceptionnel d'investissement)
- **8 :** nombre de navires immatriculés au Pavillon français de Mata-Utu
- **10 :** nombre de rotations par semaine inter îles
- **12** : nombre d'aides pour des créations d'emploi accordées dans le cadre de la Pime à l'emploi
- **16 :** nombre de licences de pêche professionnelle de pêche accordées
- **29 :** nombre de stagiaires ayant intégré le dispositif « mobilité professionnelle »
- **37 :** nombre de stagiaires ayant bénéficié du dispositif « passeport mobilité »
- **45 :** nombre de réunions de monitoring pour la stratégie territoriale de développement numérique et le projet de raccordement au câble numérique (réunions réalisées avec le service des Postes et Télécommunications et Orange sous la présidence du Préfet et/ou du Secrétaire général)
- **56 :** nombre de produits retenus pour le Bouclier Qualité Prix
- **76 :** nombre d'élèves du lycée agricole en 2017 avec un taux de réussite global de 75 %
- **145 :** nombre de naissances par an contre environ 50 décès.
- **280** : nombre de postes informatiques dans les services
- **291 :** nombre de jeunes de 16 ans recensés (237 à Wallis et 54 à Futuna)
- **505 :** nombre d'associations déclarées sur le territoire dont seulement un dixième est réellement active
- **578 :** nombre d'interventions du centre de secours et d'incendie de Wallis
- **630 :** nombre de permis de conduire délivrés à Wallis et Futuna
- **752 :** nombre d'evasan toutes destinations confondues
- **988 :** nombre d'interventions sur le terrain en soins des animaux d'élevages et animaux de compagnies
- **2845 :** nombre d'abonnés tel fixe
- **5445** : nombre d'abonnés manuia
- **6468** : nombre actes effectués par la section finances Etat (1464 EJ ; 2985 DP)
- **6788** : nombre d'actes d'état civil (5546 à Wallis et 1242 à Futuna)
- **1329** : nombre d'abonnés loin@dsl
- **1406 :** nombre total de delits et d'infractions de l'activité routière et non routière
- **3310 :** nombre total d'élèves scolarisés en 2017
- **14 298 :** nombre de passagers du trafic aérien domestique
- **17473 :** nombre d'actes effectués par la section finances Territoire (**15284** mandats et **2189** titres)
- **30 467** nombre de passagers du trafic aérien international
- **45 000 :** nombre de consultations par an
- **48 858 : kg** de courrier à l'arrivée de Wallis&Futuna (et **16 120kg** au départ)

BILAN D'ACTIVITE DES SERVICES

2017

LES SERVICES DU CABINET

Visites officielles, Commémorations, décorations, remises de distinctions

Le Secrétaire d'État Sébastien Lecornu s'est déplacé du 8 au 11 septembre 2017. Un déplacement d'une journée a également été réalisée à Futuna. Cette venue a donné lieu à différentes réunions et rencontres avec les acteurs économiques, syndicaux et politiques du Territoire.

Comme chaque année, le Cabinet a contribué à l'organisation des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945, du 14 juillet 1789 (Fête nationale – Fête de la fédération du 14 juillet 1790), du 29 juillet 1961 (Adoption de la loi statutaire des îles Wallis et Futuna), du 18 juin 1940 (Appel à la résistance du Général De Gaulle) et du 11 novembre 1918 (Armistice de la Première guerre mondiale).

Réquisitions de vols

Dans le cadre des mesures d'urgence que l'Administrateur supérieur peut prendre au titre de l'article 8 de la loi statutaire du 29 juillet 1961, le Cabinet a soumis à la signature du Préfet **189 arrêtés de réquisition de place sur des vols.**

En application de la convention de services aériens entre les îles de Wallis et de Futuna, passée entre le Territoire et la compagnie Air Calédonie International, le Cabinet a exprimé, le plus souvent à la demande expresse des élus de l'Assemblée territoriale, plus d'**une quarantaine de demandes de vols supplémentaires,** afin de garantir la continuité territoriale.

Prévention des risques et gestion des crises : des risques maîtrisés et un renforcement de la formation des agents

Entre la fin d'année 2016 et la fin d'année 2017, 3 exercices majeurs ont été réalisés nécessitant la mise en place de 4 plans spécialisés : (Orsec Cyclone ; (Orsec POLMAR ;Orsec SATER et NOVI).

Des centres d'accueil ont été définis pour accueillir les populations les plus fragiles lors de montée en puissance des alertes cycloniques. Ils sont en cours d'équipement (groupe électrogène, kit cuisine, kit hygiène, couchage...).

Une sensibilisation sur les risques naturels a été faite à tous les directeurs d'établissement et des chefs de service en insistant sur la nécessité d'établir un plan interne spécifique à chaque bâtiment à l'instar des PPMS pour les établissements scolaires.

Risques particuliers :

→ **Une alerte Tsunami** a été reçue en pleine visite officielle, le 8 septembre au soir suite à un séisme de forte magnitude au Chili pouvant être source de vagues importantes. Finalement le risque a été levé vers 2 heures du matin mais il a fallu au Cabinet gérer cet évènement en plus de la visite officielle.
→ **Deux autres séismes ont été ressentis** en fin d'année 2017 nécessitant la prise en compte de ces évènements avec au final l'absence de dégâts matériels et humains.
→ De plus, l'année 2017 a été marquée par le passage d'une **tempête tropicale ELLA** sur Futuna au mois de mai. L'alerte cyclonique a été déclenchée avec la mise en œuvre du dispositif ORSEC ad hoc. Cette tempête n'a fait aucune victime et peu de dégâts matériels.

Un suivi plus précis et plus fiable du risque tsunami et du schéma d'alerte a été mis en place avec les organismes en charge de la surveillance de la zone pacifique (IRD et PTWC d'Hawai). Aujourd'hui, les services du cabinet maîtrise l'ensemble des éléments liés au risque sismique tsunamigène .
Un système d'alerte des populations à base d'alerte SMS a été mise en place en coopération avec l'opérateur de téléphonie mobile local. Il est testé chaque mois lors des essais des sirènes d'alerte des populations et donne globalement satisfaction.
Le réseau radio VHF de Futuna a été remis en service à 95 % en collaboration avec un technicien SIC de la Zone. Une prochaine mission devait lever les dernières difficultés.

Risques courants

Les sapeurs pompiers ont bénéficié d'une politique forte de formation. Ainsi après plusieurs années d'exercice du métier, tous les pompiers ont enfin pu bénéficier du module de base « incendie 1 » qui constitue le préalable obligatoire pour permettre un départ pour feu.
Une remise à jour de leur connaissance de base en secourisme à été effectuée pour tous les sapeurs pompiers de Wallis et Futuna. Enfin, pour les plus motivés, une formation de moniteur de secourisme a été organisée. Elle s'est conclue par la réussite de 5 candidats.
Sous la supervision du cabinet, un nouveau règlement de police et de sûreté de l'aéroport a été préparé et doit être pris en 2018.

Sécurité routière : Une première sur le Territoire des Iles Wallis et Futuna, avec la mise en place de deux journées : 1 à Wallis en juillet et 1 à Futuna en septembre.

ERP : L'ensemble des établissements scolaires, des internats, des magasins et des hôtels ont fait l'objet de visite de prévention. L'effort s'est porté sur les intervenants et sur l'application des PPMS dans les établissements de la Direction de l'Enseignement Catholique et des collèges.

LE SERVICE REGLEMENTATION ET ELECTIONS

Bilan de la mise en œuvre des politiques de l'État

Trois élections ont eu lieu en 2017

Elections territoriales (26 mars 2017)
Election présidentielle (23 avril 2017)
Elections législatives (les 11 et 18 juin 2017)

L'Administration a délivré 222 cartes nationales d'identité en 2017.

L'année 2017 aura été marquée par la possibilité de délivrer sur le Territoire, à compter du mois de février, de la carte nationale d'identité sécurisée (CNI). Un agent de la DMAT a fait le déplacement jusqu'à Wallis pour la formation des agents ; la procédure de délivrance et d'instruction des demandes de CNI est exactement la même que celle mise en place pour les passeports.

Les titres de séjour et visas délivrés en 2017 :

– 11 cartes « séjour temporaire » (CST) dont 9 concernent des prorogations (pour 1 an) ;
– 6 cartes « résident permanent » (CSP) dont prorogations (pour dix ans) ;
– 34 demandes de visas d'entrée sur le Territoire ;
– 4 demandes d'acquisition de la nationalité française.

Pour l'année 2017, 1890 passeports biométriques ont été validés et 157 passeports d'urgence délivrés.

Par rapport à l'année 2016, le nombre de passeports biométriques délivrés en 2017 a connu une légère hausse *(1390 en 2016) et* il en a été de même pour les passeports d'urgence *(138 en 2016)*. Il convient néanmoins de rappeler que la station DR-fixe (dispositif de recueil fixe) du service est restée en panne pendant trois mois *(de février 2017 à avril 2017)* suites à des difficultés techniques ; ces dernières étaient générées, d'une part, par l'obligation de tenir compte des mises à jours opérées régulièrement dans l'application TES et, d'autre part, par la lenteur de la liaison internet. En outre, le DR-mobile est restée en panne pendant un mois (de février à mars 2017). Par ailleurs, l'installation de la nouvelle imprimante du DR mobile ne permettait plus l'impression des passeports d'urgence et il a fallu demander une dérogation spéciale au ministère pour remédier à cette situation qui aurait été préjudiciable au Territoire en cas de panne du DR fixe.

Par rapport à 2016, le nombre de titres de séjour (temporaires et permanents) accordés en 2017 est resté stable. En revanche, une légère hausse est constatée dans la délivrance des visas et les demandes d'acquisition de la nationalité française.

La gestion et suivi des associations : documents enregistrés en 2017 :

– 77 statuts d'associations (nouvelles déclarations)
– 127 procès-verbaux de modification et renouvellement de bureau ;
– 1 dissolution.

Les déclarations nouvelles d'associations et les procès-verbaux de modification des bureaux sont en hausse par rapport à l'année 2016. Comme c'était le cas en 2016, les associations nouvellement déclarées interviennent essentiellement dans les secteurs sportif et culturel. Les démarches administratives sont simplifiées puisque les formulaires relatifs à la création ou modification des statuts d'associations sont mises en ligne sur le site internet de l'Administration.

En 2017, le service a enregistré **65 annonces légales et 8 avis d'appel public à la concurrence.** Les déclarations d'annonces légales et d'avis publics à la concurrence sont en hausse par rapport à l'année passée. Le règlement des frais étant effectué auprès de la DGFIP, seule cette dernière pourra indiquer – de façon précise – le montant exact des recettes perçues au titre de cette mission.

À noter qu'aucun dossier de demande d'agrément CNAPS des sociétés de gardiennage et de surveillance n'a pu être traité en 2017 en raison d'une difficulté propre au Territoire : les sociétés doivent justifier d'une assurance qui couvre leur responsabilité professionnelle mais le seul assureur sur place (Gan assurances) ainsi que ceux de l'extérieur refusent de les assurer. Le service est dans l'attente d'une demande de dérogation adressée à la direction du CNAPS en métropole.

Outre les actes concernant les associations *(création ou modification de bureau)* dont les données sont précisées ci-contre, le service a également enregistré en 2017 :

– 7 statuts de sociétés ;
– 29 PV de modification de la composition des organes gestionnaires des sociétés ;
– 10 PV de cessions de parts sociales ;
– 3 baux *(divers : bail commercial, bail d'habitation, bail emphytéotique...)* ;
– 290 documents divers *(prêts ou avenants de la BWF, conventions, actes de vente de propriétés…).*

On note une baisse notable des créations de sociétés sur le Territoire en 2017. La plupart des statuts enregistrés concerne des sociétés sans activité réelle à Wallis et Futuna.

Comme en 2016, ***20 numéros de la lettre mensuelle et du bulletin trimestriel de l'IEOM ont été recensés au titre du dépôt légal pour 2017.***

Bilan de mise en œuvre des politiques du Territoire :

L'année 2017 est marquée par l'ouverture de l'accueil au public . Les missions d'accueil sont la délivrance des formulaires administratifs divers (associations, continuité territoriale, armes et munitions, concours …) et l'orientation / information du public.

79 délibérations de l'Assemblée territoriale (sur les 89 reçues au service) ont été **rendues exécutoires**. 6 délibérations ne l'ont pas été, dont 4 concernent des vœux de l'assemblée ;

259 délibérations de la Commission permanente sur les 299 délibérations ont fait l'**objet d'un arrêté d'exécution**. 31 délibérations n'ont pas été rendues exécutoires dont 5 portent avis de la commission permanente sur des projets de textes (lois, décrets …) transmis par le ministère des outre-mer.

Une demande de licence de débit de boissons a été enregistrée en 2017.

29 numéros du JOWF *(dont 2 numéros spéciaux)* ont été édités en 2017.

Le nombre d'abonnés – qui est en augmentation par rapport à 2016 – est réparti de la façon suivante : 3 abonnés au JOWF « version papier » et 115 abonnés au JOWF « version numérique ».

Les numéros du JOWF peuvent être consultés sur le site internet de la préfecture.

Le contentieux en 2017

Sur les 6 affaires traitées par le service en 2017, quatre portent sur des litiges en instance depuis quelques années.

LE BUREAU DU BUDGET ET DE LA LOGISTIQUE

Après la mise en place d'un accueil à la préfecture, un renforcement progressif de la sûreté du site par la mise en place d'un système de vidéo surveillance et d'une clôture périphérique, un véritable audit de sécurité a été réalisé .

Assurer la sécurité des agents et du public : Mise en sécurité des locaux

La plupart des actions préconisées par l'audit ont été réalisés : mise aux normes électriques et incendie de la Préfecture, déplacement de la cuve à Gazoil de 3m3 à l'extérieur des bâtiments, mise en place d'une signalétique à destination des usagers et de sécurité, d'une alarme incendie, de portes anti-panique, de la tenue d'un registre de sécurité (contrôle SOCOTEC...) pour atteindre le seuil nécessaire à accueillir du public dans les normes en vigueur d'un ERP.

Garantir la continuité du service public : Onduleurs de la zone Cabinet du préfet

Il est également signalé l'installation à la préfecture d'un réseau ondulé permettant de garantir une continuité en énergie aux services entre une coupure du secteur EWF et la reprise par le groupe électrogène. Cette installation permet également de donner une marge d'intervention d'au moins 2 heures en cas de défaillance du groupe électrogène en période de crise en garantissant un minimum d'éclairage et d'énergie en salle ORSEC.

Renforcer la qualité d'accueil : Pré accueil du public (SRE)

Dans ce cadre, un pré accueil du public pour l'ensemble des démarches administrative a été mis en place et confié au SRE, cette banque d'accueil permet de pallier aux absences des agents et ainsi garantir une continuité de service jusqu'alors impossible. Des horaires d'accueil du public ont été définis et une signalétique mis en place pour orienter les usagers.

Contribuer au confort de tous : Espace de stationnement de la Préfecture

L'année 2017 a permit la création de 20 places de stationnement dans un périmètre sécurisé qui à ainsi libérer l'espace de stationnement de l'Assemblée Territoriale et pu accroître la sûreté du site par l'installation en parallèle d'un contrôle d'accès au niveau de l'ensemble des portillons. Ces digicodes permettent aujourd'hui de canaliser l'accès des usagers par l'entrée principale de l'Administration Supérieure.

Autres chantiers

La paille vétuste du Falé de l'entrée de la préfecture a été renouvelée. Un chantier de rénovation important a aussi été réalisé à la résidence du Préfet financé sur le PNE : le remplacement du plancher thermité du 1 er étage par une dalle en béton armé. Ce chantier a permis la mise en œuvre d'une solution pérenne et esthétique ainsi que des aménagements en périphérie. Ce chantier qui a été réalisé alors que le logement était occupé était devenu inévitable dans la mesure ou un risque avéré et imminent d'effondrement était confirmé.

LE SERVICE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES ET DE COMMUNICATION

Une « grosse » opération de migration d'architecture informatique a été réalisée au sein de l'Administration Supérieure concernant l'**application ASTRE** (Gestion Financière des budgets territoriaux et Ressources Humaines pour les personnels territoriaux et personnels d'État gérés par l'AdSup).

Cette opération a consisté à assurer la commande des différents équipements et prestations (débutée fin 2016), d'assurer la coordination de réception des matériels et d'interventions des acteurs extérieurs (techniciens systèmes de BULL-ATOS en Nouvelle-Calédonie, et techniciens-applicatifs et formateurs de GFI en métropole), de suivre les différentes tâches techniques de migration, et enfin, de recevoir le transfert de compétences pour l'administration du nouveau système, compte tenu des spécificités de la nouvelle architecture mise en place. Ceci en faisant en sorte d'assurer un maximum de continuité dans l'utilisation du système ASTRE et de permettre aux utilisateurs de prendre en main au plus vite les nouvelles versions des différents logiciels. L'ensemble s'est déroulé au mieux, malgré un décalage d'un mois dans le planning initial, suite à quelques problèmes de logistique pour recevoir les matériels dans une période (février) difficile en ce qui concerne le transport aérien.

Sur le territoire, le SSIC a été le référent principal pour **la mise en place de l'application des cartes nationales d'identité** (TES-CNI) pour ce qui est de la coordination administrative et technique. Les premières CNI au format national sécurisé, ont été reçues début mai 2017. Sur ce même thème, le SSIC a commencé à travailler, en collaboration avec les services du SGAMI Sud, au déploiement du logiciel de Gestion Electronique de Courrier (GEC) MAARCH, pour entreprendre une installation/formation courant 2018.

Primo-installation du système Eole/Itinéo du Ministère des Affaires Étrangères permettant d'avoir accès en mode sécurisé aux messages diplomatiques de la région Pacifique. Il a été nécessaire de suivre le dossier de demande, formulé par M. Préfet – Administrateur Supérieur en mai 2017, aux différents niveaux de décision par les services administratifs et techniques du MAE, pour enfin finaliser une installation technique, réalisée par un technicien du CRASIC de Canberra en Australie, au cours d'une mission organisée à Wallis, en décembre.

Plusieurs déploiements d'architectures de domaine dans des services territoriaux extérieurs et à la Délégation de Futuna. A titre d'exemple, dans l'un des gros services du territoire (Travaux Publics), le déploiement d'un nouveau réseau et l'installation d'un serveur de domaine et d'un espace de partage de fichiers a été une opération qui s'est étalée sur près de 2 mois pour, à terme, fournir un confort d'utilisation/administration des équipements et surtout changer les méthodes de travail des différents agents du service sur les outils informatiques.

Au titre du déploiement d'applications nationales sur le territoire, le SSIC a été le référent principal pour **la mise en place de l'application des cartes nationales d'identité** (TES-CNI) pour ce qui est de la coordination administrative et technique. Les premières CNI au format national sécurisé, ont été reçues début mai 2017. Sur ce même thème, le SSIC a commencé à travailler, en collaboration avec les services du SGAMI Sud, au déploiement du logiciel de Gestion Electronique de Courrier (GEC) MAARCH, pour entreprendre une installation/formation courant 2018.

Le SSIC a pu assurer, pour deux gros services territoriaux (Assemblée Territoriale et Travaux Publics) **l'étude et le suivi de nouvelles installations téléphoniques en remplacement d'équipements obsolètes et défaillants**.

En dehors de ces actions importantes, le SSIC aura pu apporter son concours, son **savoir-faire et** son **expertise**, sur des projets transversaux (la stratégie numérique de développement, la mise à jour du site Internet et le compte Facebook de la « Préfecture », le projet de mise en place d'un site Intranet, la mise à jour des équipements de sécurisation de la liaison RGT, etc.)

LE SERVICE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT

Mise en œuvre des politiques de l'Etat

1 – Aide à la continuité territoriale

Instruction des demandes d'aides et gestion du dispositif.
Eléments chiffrés au 31/12/17 :
Dotation 2017 (Etat) : 280 000,00 €
BP 2017 voté (Territoire) : 83 800,00 €
BS 2017 voté (Territoire) : 99 664,10 €
Budget total voté (Territoire) : 183 364,10 €
Réalisations : 138 110,33 € (75,3%)
Nombre de bénéficiaires : 274

2 – Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR)

Conformément à l'avis de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) du 02 décembre 2016, 56 produits ont été retenus pour le Bouclier Qualité Prix (BQP) 2017 et appartiennent à 5 catégories : les produits alimentaires, les produits d'hygiène corporelle, les produits d'entretien ménager, les produits non alimentaires, les matériaux de construction.

Les négociations se sont déroulées du 18 janvier 2017 au 07 février 2017 et ont abouti à un accord de modération des prix d'une liste 56 produits de consommation courante. L'accord a été signé le 27 février 2017 par 18 commerçants pour une application au 1er mars 2017. Le prix global maximum autorisé de cette liste, entendu toutes taxes comprises, est frxé à 43 115 francs CFP (361,30 €) dont 26 195 francs CFP (219,51 €) pour les produits alimentaires, 6 105 CFP (51,16 €) pour les produits d'hygiène corporelle, produits d'entretien ménager, 4 670 CFP (39,13 €) pour les aliments pour porc croissance et à 6 145 francs CFP (51,50 €) pour les produits non alimentaires (matériaux de construction).

Mise en œuvre des politiques du Territoire

Code territorial des investissements (CTI) : bilan 2017

BP 2017 voté (Territoire) :	7 000 000 FCFP
BS 2017 voté (Territoire) :	16 703 896 FCFP
Budget total 2017 :	23 703 896 FCFP

Trois commissions d'agrément du CTI avec auditions des porteurs ont été tenues les 25 août, 22 septembre et 17 novembre 2017.
- Nombre de dossiers agréés en 2017 : 24
- Nombre de projets réalisés : 10
- Nombre de projets en cours de réalisation : 14
- Nombre de projets non encore réalisés : 0
- Montant total des subventions accordées : 35 373 738 FCFP
- Nombre d'emplois créés : 9

LE SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DEVELOPPEMENT

LES ACTIONS MENÉES PAR PROGRAMME

Programmes ÉTAT-TERRITOIRE

Contrat de développement 2012 – 2017 :
Les principales interventions du SCOPPD ont porté sur :
La programmation annuelle de répartition des crédits pour l'année 2017
Le suivi de l'évaluation du CDD 2012-2017
La préparation de l'avenant n°3 au CDD prolongeant d'un an supplémentaire l'actuel CDD
L'organisation de réunions du comité de suivi, comité de pilotage ou inter-services et dialogue de gestion avec le MOM : 4 comités de suivi (20 janvier - 27 avril - 13 juillet - 8 novembre), 3 réunions inter-service (10 janvier - 7 juin – 2 novembre) et 3 dialogues de gestion avec le MOM (25 janvier – 26 juin – 14 septembre).

Fonds exceptionnels d'investissement :
Au titre de l'appel à projet 2017, quatre projets ont été retenus. Le SCOPPD a procédé à la mise à la signature des conventions d'attribution sur la période juin-juillet

Le SCOPPD a procédé au lancement de l'appel à projet pour le FEI 2018 à partir du 21 octobre avec l'organisation du comité local de sélection des projets le 29 novembre.

L'élaboration de la stratégie du tourisme :
Quatre tables rondes thématiques (dont une à Futuna) ont été réalisées pour initier le processus d'élaboration de la stratégie.

A retenir en 2017

Etat-Territoire :
le Contrat de développement (CDD) 2012-2017 est évalué et la programmation du CDD post-2017 est lancée et signée ;
le suivi du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI) est renforcé et régulier ; l'appel à projet 2018 est lancé à WF ;
la stratégie de développement 2017-2030 et les stratégies sectorielles (tourisme, appui au TPE/PME) sont validées par l'Assemblée territoriale ;
la mise en œuvre de la stratégie de développement numérique est coordonnée et suivie, y compris le raccordement au câble Tui-Samoa ;
les ateliers des Assises pour lesquels le SCOPPD est rapporteur sont organisés et les projets sont rédigées

Fonds européens de développement (FED) :
les marchés du 10e FED Territorial sont mis en œuvre (contrats d'assistance technique au SCOPPD et au SAMPPB, la maîtrise d'œuvre des travaux de Leava, Evan Travaux/Fournitures) ;
les deux études sectorielles sont réalisées ;
L'appel d'offres des travaux du quai de Leava est lancé et attribué ;
les 11e FED Territorial et Régional sont signés ;

Coopération régionale hors FED :
la mise en œuvre, le suivi de l'Accord particulier avec la Nouvelle-Calédonie et l'État sont renforcés.
l'appel à projet du Fonds pacifique 2018 est lancé à WF et la sélection de projets réalisée ;

Les plans de communication :
de l'intervention de l'UE à WF est adopté et mis en œuvre ;
des politiques publiques est adopté et mis en œuvre ;
Le plan de formation :
est élaboré et mis en œuvre

Les Assises des Outre-mer : Proposition d'un cadre méthodologique pour la consultation publique des Assises et la formation à destination des pilotes et rapporteurs concernant la méthodologie.

La stratégie de développement Wallis et Futuna 2030 :
Le projet de stratégie après les échanges avec les élus de l'assemblée territoriale au cours du dernier semestre 2016 sera finalement adopté le 20 janvier 2017.
La stratégie territoriale de développement numérique et le projet de raccordement au câble numérique :
Le plan d'actions a été actualisé au mois d'août 2017.
La réalisation de l'objectif n°1 « Accès au Très Haut Débit », notamment l'action de raccordement au câble numérique Tui-Samoa, a été poursuivi en priorité. Le raccordement des 2 bretelles de Wallis et de Futuna au câble Tui Samoa s'est déroulé sur la période de novembre à décembre 2017.

Programme de COOPERATION REGIONALE HORS FED

Accord particulier entre Wallis et Futuna – Nouvelle Calédonie – Etat : signature de la convention Territoire et CCIMA pour le recrutement de son directeur, ainsi que la réactivation de ce partenariat avec le recensement des projets de partenariats entre les services des 2 collectivités.

Fonds Pacifique : poursuite de la coordination de l'appel à projets annuel, de l'instruction des demandes et de l'appui aux bénéficiaires pour finaliser leur convention et recevoir les fonds en coordination avec le secrétariat permanent pour le Pacifique.

Des rencontres annuelles entre l'UE et les PTOM sont organisées. Pour l'année 2017, elles ont eu lieues du 21 au 24 février à Aruba.

Programmes du FED

9e FED Territorial : Tous les marchés du 9e FED ont été clôturés en 2017.
9e FED Régional – TEP VERTES (Tonnes Equivalent Pétrole – Valorisation des énergies renouvelables et Transfert d'Expériences et de Savoir-faire (4 Pays et Territoires d'Outre-Mer du Pacifique) : La phase de clôture du projet a été poursuivie jusqu'en 2017 avec la validation du rapport final au premier trimestre 2017.

10e FED Territorial : L'année 2017 a été consacrée à la mise en œuvre des 2 marchés d'assistance technique au SCOPPD, au SAMPPB, du marché de maîtrise d'œuvre des travaux du quai de Leava et au démarrage de 2 études sectorielles.
10e FED régional – INTEGRE (Initiative Territoriale pour la gestion régionale de l'environnement) : prolongation de la convention de financement des PTOM du Pacifique avec la Commission européenne et de la convention de contribution avec la CPS. Un comité de pilotage a été organisé le 2 août à Papeete et la clôture du projet a démarré à la fin du 2e semestre, notamment avec l'organisation de l'atelier de clôture à Nouméa du 4 au 8 décembre.
10e FED thématique – Innovation : En 2017, des demandes d'assistance technique ont été sollicitées sur 3 thématiques : éco-cosntruction, agronomie, industrie créative.

11e FED Territorial, Régional et Thématique : révision de la stratégie numérique et des documents d'action soumis pour validation par la CE. En décembre 2017, le Commissaire européen a officiellement validé le programme 11e FED territorial de WF en signant le document de programmation, contresigné par l'Ordonnateur territorial le 16 février 2018.

FED régional des PTOM du Pacifique (36 M€) orienté dans le secteur de la gestion durable des ressources naturelles et plus particulièrement sur la biodiversité : poursuite des travaux des 4 PTOM pour finaliser les différents documents constituant le document de programmation avec l'organisation et la participation à 2 ateliers en Nouvelle-Calédonie en mars et en octobre. Des groupes de travail thématiques ont été mis en place et se sont réunis notamment par visioconférence pour s'accorder sur les activités à inscrire dans ce programme régional.

LE SERVICE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Secteur d'excellence du service, la **philatélie** demeure une excellente vitrine promotionnelle du territoire et de sa culture à l'extérieur. Les timbres et enveloppes 1er jour de WF ont toujours beaucoup de succès auprès des philatélistes et des collectionneurs du monde entier. Il faut ainsi d'avantage développer l'approche « marketing » de la clientèle extérieure grâce aux évènements nationaux et mondiaux (salons, expositions, etc…) qui sont organisé annuellement mais aussi en informatisant plus les procédés de ventes (site de vente en ligne pour le SPT, paiement par carte bancaire à autoriser, …).

Le SPT assure une mission universelle d'échange du **courrier postal** avec les autres administrations postales du monde mais particulièrement avec la Poste Française et les Offices des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie Française. Cette mission concerne le transport, le traitement et la distribution des produits postaux tels que les lettres, cartes, autres objets (LC/AO) et les colis postaux (CP) et les chronoposts (courrier rapide).
L'activité du courrier augmente depuis quelques années surtout la partie des colis postaux. Ce phénomène va s'accentuer avec l'arrivée du THD car les entreprises locales d'informatiques et de service vont redoubler leur commande (LDLC, E.Bay, …).

On constate également une augmentation du nombre de colis Chronopost même si les délais d'acheminement et de remise au destinataire ne sont pas comparables à ceux de la France et des 2 autres entités postales française d'outre-mer. En effet, le traitement du courrier local reste tributaire de la seule compagnie aérienne en fonction sur le territoire tant pour l'inter-île que vers l'international.

POIDS DU COURRIER FLUX « ARRIVEE » à WF (en KG)

	CHRONO	CP + CHRONO	LC-AO + CP + CHRONO
2016	8 043	39 687	47 012
2017	9 139	42 303	48 858

COURRIER FLUX « DEPART » de WF (en KG)

	France	NOUVELLE CALEDONIE	POLYNESIE FR	FUTUNA	TOTAL
2016	3 856	2 351	109	6 256	12 572
2017	4 825	3 401	178	7 716	16 120

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

1 – Abonnés au téléphone fixe: baisse tendancielle de la téléphonie fixe

		2016	2017
PRODUIT	NATURE ABONNEMENT	ACTIFS	ACTIFS
Téléphone	Abonnement ligne principale	2412	2254
	Numéris accès de base	66	60
	Extra ligne SDA	521	526
TOTAL		2999	2845

2 – Abonnés au réseau mobile Manuia :

		2016	2017
PRODUIT	NATURE ABONNEMENT	ACTIFS	ACTIFS
Manuia	Carte SIM Prépayé 3G Voix	1 700	2 122
	4G Data	1 604	2 794
	Carte SIM Postpayé 3G Voix	202	186
	4G Data	159	343
TOTAL		3 665	5 445

Il s'agit du produit qui démontre la plus nette marge de croissance. Le nombre de SIM vendues a été multiplié par 6 depuis la mise en service du réseau et les ventes de recharge 4G ont explosé en 2 ans. Le réseau depuis fin 2017 montre des signes de saturation notamment dans le sud de Wallis. Un audit radio devrait être engagé rapidement pour évaluer la couverture radio réelle et les besoins, en prévision de l'arrivée du très haut débit (THD) avec la mise en service du câble numérique sous-marin Tuisamoa.

3 – Abonnés Loin@ ADSL : abonnements stables

		2016	2017
PRODUIT	NATURE ABONNEMENT	ACTIFS	ACTIFS
Loin@ ADSL	Abonnement Start 128k	780	745
	Abonnement Speed 256k	412	446
	Abonnement Pro 512k	54	57
	ADSL Light	33	30
	Abonnement 1Mo	20	27
	Education 128k	3	4
	Education 512k	5	6
	Education 256k	6	4
	Education 1Mo	1	1
	Abonnement 512K Sym	6	6
	Abonnement 1Mo sym	3	3
TOTAL		1 323	1329

A retenir en 2017

L'année 2017 a été marquée par le début des travaux concernant le projet de déploiement de l'internet à très haut débit (THD) à Wallis en particulier ceux liés à l'atterrage des bretelles sous-marines sur chaque île et raccordant le territoire au câble numérique TUISAMOA..

→ **Les Etudes préparatoires et différents surveys techniques**
→ **Travaux de tranchées et de construction des chambres de tirage entre les chambres de plage et les stations d'atterrage à Wallis et à Futuna.**
→ **Travaux de construction et d'aménagement des stations d'atterrage à Wallis et à Futuna.** A Wallis, la station est hébergée dans les nouveaux locaux du centre de téléphonie mobile MANUIA à Afala. Celle de Futuna se trouve sur le site du SPT.
→ **Travaux de préparation du déploiement du réseau fibre optique terrestre :** Seuls les travaux préparatoires à l'atterrage du câble sous-marin à Wallis (station d'atterrage de Afala) et à Futuna (site du SPT à Sigave) ont pu être faits.
→ **Pose des bretelles sous-marine et leur atterrage :** Les 2 bretelles qui doivent relier le territoire au câble principal Tuisamoa ont été posées en novembre 2017, d'abord à Mata-utu puis ensuite à Sigave. La connexion avec les stations d'atterrage s'est déroulé avec succès et les tests de connectivité avec Samoa ont pu commencer en décembre 2017 et ont été concluants.
→ **Travaux sur les conventions Etat Orange et territoire**

LE SERVICE TERRITORIAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Suivi des prix

Indice des prix à la consommation (changement de base en 2008 et adoption de la nouvelle nomenclature):
L'IPC est publié tous les 3 mois. Les loyers sont également inclus. Cet outil sert de base de réflexion dans les négociations sur les salaires (Smig.), la revalorisation des points de retraite, les loyers d'habitations…

Observations : La mise en place de la péréquation tarifaire sur l'énergie impacte de façon significative l'indice des prix. Le modèle de calcul actuel est devenu obsolète et il a fallu adapter la formule de calcul afin de tenir compte des évolutions en cours (évolution de la baisse tarifaire par tranches). L'appui d'un expert de l'ISPF (Polynésie française) a permis cet ajustement.

Indice et index du bâtiment : Il existe depuis le mois de février 2009 (base 100) et est publié tous les 2 mois. Cet outil peut être utilisé dans les marchés publics.

Démographie

Préparation du Recensement Général de la Population (2018) : Le RGP est obligatoire et doit se faire tous les 5 ans. Ce travail est effectué en partenariat avec l'Insee qui assure l'intégralité du financement (19 Mfcfp en 2013). A l'issue de la collecte des données sur le terrain l'Insee détermine la population légale du territoire (chiffre officiel). Ce chiffre sert de base de calcul aux aides publiques de l'Etat.

Le prochain RGP est prévu pour l'année 2018. Les travaux préparatoires ont commencé depuis le mois de juillet 2017. Ces travaux ont surtout concerné la révision du questionnaire (feuille de logement et bulletin individuel). Ces documents nécessitent quelques modifications (en retrait et en ajouts). Les ajustements ont été apportés au vu des recommandations issues du dernier RGP (2013). La maquette a été testée sur le terrain par les agents du service en octobre. Les résultats des tests ont été communiqués à l'INSEE. Le dossier élaboré pour le Comité du Label est en cours de rédaction entre le STSEE et l'INSEE pour une présentation prévue le 13 décembre.

Exploitation des données d'Etat civil.
Ces données concernant les naissances et les décès sont collectées toutes les semaines par un agent du service auprès de la circonscription. Elles permettent d'estimer le solde naturel de la population.

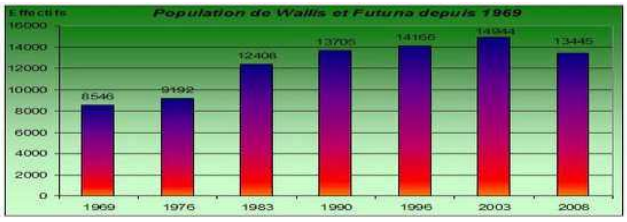

Économie

Commerce extérieur : Il s'agit de l'exploitation des données douanières d'importation. Les agents du service les stockent et réalisent, à la demande des requêtes (type de produits par pays d'origine, valeur ou volume…).
Fréquence : permanente

Enquête passagers. Traitement des données provenant des formulaires remplies à l'arrivée sur le territoire. Ces informations sont ensuite croisées avec celles provenant de l'aviation civile. Le solde migratoire peut ainsi être estimé. Un aperçu du tourisme peut être obtenu avec ces premières informations (nature du déplacement, durée du séjour, mode d'hébergement..).
Fréquence : permanente

Activités transversales

Système d'Information géographique (SIG): Il s'agit d'un outil d'aide à la décision alliant des données cartographiques numérisées aux données thématiques du RGP. Il permet de réaliser des cartes thématiques (Atlas de la population). Les données issues de l'enquête agricole permettent également de réaliser une cartographie sur des thèmes variés comme l'utilisation des sols, les zones d'élevage, les forêts. A l'issue du prochain RGP, un atlas de la population sera réalisé avec le concours de la CPS.

Coopération régionale (Communauté du Pacifique, SOPAC, Isee-Nc, Insee…).Ces organismes interviennent surtout dans le cadre de programme de formation régionale ou spécifique (sur mesure). Cette année, un atelier de formation s'est tenu à Wallis au sein du service (juillet). Un expert de la CPS a assuré la formation en utilisant les données des deux enquêtes NTIC.

Enquêtes sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) Ces deux enquêtes ont pour objectifs de faire un état des lieux auprès des ménages et des entreprises sur leur niveau d'équipement en outils de communications. Ces deux enquêtes ont été financées par l'UE (1,8 Mfcfp). Les résultats de ces études ont été remis au SCOPPD en juillet 2017.

Observation : La stratégie de développement du territoire identifie la mise en place d'un observatoire des NTIC afin de suivre l'évolution de l'économie numérique. Cette entité est prévue pour être hébergé au service de la statistique et des études économiques. Un projet allant dans ce sens est en cours. Ce projet prend en compte les contraintes spécifiques du territoire.

Enquête sur l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus (OPMR) L'objectif de cette enquête est de connaître la perception de l'outil BQP auprès des consommateurs. Cette demande émane du comité de l'OPMR. Les résultats de cette étude ont été remis au comité lors de sa réunion en octobre dernier.
Le financement de cette étude a été pris en charge par l'OPMR (0,9 Mfcfp)

Etude sur les budgets des ménages. Il s'agit d'une étude complète sur une longue période afin de bien cerner les aspects de la consommation des ménages en vue de corriger les valeurs (pondération) de l'indice des prix à la consommation. La dernière étude a été réalisée en 2005-2006. La prochaine étude est en attente de financement et devient urgente. L'assemblée territoriale est sollicitée pour en assurer le financement.

LE SERVICE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES

Affaires Sociales

Les mesures « emploi » : Elles sont de 2 sortes : la prime emploi pour les jeunes et les chantiers de développement.

La Prime à l'emploi _Le service s'est fixé un objectif de 30 emplois créés en 2017. En 2017, la dépense de ce dispositif est de 30 394,26 euros soit 3 627 000 F.CFP. 12 aides pour des créations d'emploi ont été accordées. Ces nouveaux bénéficiaires ne sont situés que sur Wallis. Une mission sur Futuna est prévue prochainement pour informer les entreprises de son existence.

Les Chantiers de développement : En 2017, 762 personnes ont bénéficié des chantiers de développement : 642 adultes, 120 jeunes dont 456 femmes et 306 hommes (SITAS). 370 de ces personnes ont œuvré sur le champ de l'amélioration et de la protection de l'environnement. Les travaux réalisés portent sur le nettoyage, le recyclage et l'entretien. 34 associations locales ont œuvré sur ce périmètre environnemental.

L'inspection du travail

2 missions ont été organisées à Futuna en 2017.

Au titre de ses missions d'inspection du travail, le chef du service a été amené à renseigner des salariés et des employeurs sur le droit du travail. Des relations suivies avec les partenaires sociaux sont mises en place s'agissant de négociation collective et dialogue social.

S'agissant de la mise en place de la médecine du travail, il demeure à régler son financement (cotisation supplémentaire ?) et son architecture (service autonome ou extension d'un service existant).

Les actions de formation professionnelle

Cadres pour Wallis et Futuna : Convention triennale 2015 – 2018 reconductible, avec un budget prévisionnel annuel de 300.000 Euros à compter du 1er janvier 2016. En 2017, le nombre total de bénéficiaires depuis le lancement du dispositif est de **66.** (4 entrées ; 7 sorties ; 7 diplômés)

La convention de mandat avec LADOM a été dénoncée en juin 2017. Une nouvelle convention a être signée en fin de 1er semestre 2017. Le partenariat avec CAMPUS FRANCE a débuté en août 2017 avec les entrées nouvelles dans le dispositif.

Formation Mobilité professionnelle

Le SITAS gère les programmes « Formation professionnelle en mobilité professionnelle » et « Passeport mobilité professionnelle ». En 2017, 29 stagiaires (108 en 2016) dont 27 qui ont bénéficié d'une formation en mobilité professionnelle en Nouvelle-Calédonie, dont 10 infirmiers, 1 Préparateur en Pharmacie, 1 en Permis PL, 1 en PSE1 et PSE2, 14 stagiaires en SMA et 2 en Métropole dont 1 CAP Esthétique et 1 en DJEPS Volley-ball.

Passeport mobilité, (destiné à la prise en charge des frais de transport des stagiaires), 37 stagiaires ont bénéficié de ce dispositif dont 22 départs en formation, 5 retours définitif et 10 pour des oraux de concours.

Autres aides : Il s'agit essentiellement de l'aide Eau et électricité et de l'Aide aux personnes en situation de handicap en grande dépendance._

Aide Eau et électricité : Seule l'aide électricité est commune à Wallis et Futuna, l'aide eau n'est comptée que pour Wallis, à Futuna l'eau est gratuite. A titre de mesure sociale, le Territoire prend à sa charge, (selon des modalités définies) une participation sur le montant des factures mensuelles d'électricité hors CSPE des bénéficiaires à hauteur de : 4 000 F.CFP maximum par mois jusqu'au 31 décembre 2017,

Aide handicap et grande dépendance : L'aide est de 12.500 Francs par mois. En 2017, le nombre de bénéficiaires moyen pour l'année a été de 250 personnes par mois, soit une dépense globale de 37 939 500 F.CFP soit 317 933,01 euros.

En 2017, suite aux rapports de l'audit du « PACTE SOCIAL », une délibération est constituée à partir des conseils de l'auditrice, avec les modifications suivantes : APHGD est remplacée par l'APH (Allocation pour Personnes Handicapées) et APAD (Allocation pour Personnes Agées dépendantes), la CTTEHCA devient CTHD (Commission Territoriale pour le Handicap et la Dépendance). La mise en place de la nouvelle réglementation a été repoussée au 1er juillet 2018. Ce report est lié aux modalités d'évaluation différenciées entre les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées.

Le pôle social

Des manifestations nationales et internationales impulsées et suivies les années précédentes, la seule qui perdure est celle de la Semaine Bleue, dont la thématique est le maintien du lien inter-générationnel. Cette action connaît un franc succès et en est à sa neuvième édition à Futuna.

Les suivis sociaux et éducatifs à domicile se sont intensifiés, faisant suite à plusieurs sollicitations du juge pour enfant et Président du Tribunal de Mata-Utu.

LE SERVICE TERRITORIAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

L'enjeu 1 : « permettre aux jeunes insulaires, de s'ouvrir sur l'extérieur par le biais de la formation et des évènements internationaux ».

Accès à l'excellence sportive : bourses aux sportifs de haut-niveau (liste ministérielle) et la mise en œuvre en 2017 d'une bourse pour les athlètes d'excellence (non-inscrits sur les listes de haut-niveau).
Pour 2017 : 4 sportifs en pôle sur les listes de haut-niveau : 2 volleyeuses (Lyon et Issoire), 1 athlète (Strasbourg) et 1 haltérophilie (Insep) et 8 sportifs d'excellence soutenus financièrement.

Formation aux métiers de l'animation. En 2017, 4 jeunes filles, employées de l'ATESS, seul organisateur d'ACM, ont participé aux formations théoriques BAFA et 1 en BAFD en Nouvelle Calédonie. L'aspect financier a été pris en charge par le STJS, sous forme d'une subvention.

Formation professionnelle continue. L'évaluation et la notation 2017 ont permis de mettre en avant le besoin de formation pour tous les agents territoriaux. Une proposition a été faite auprès de l'administration supérieure, précisant les 3 agents concernés, seulement 2 ont pu mener à bien leur formation professionnelle continue.
Concernant les 3 cadres d'État, habitués à cet exercice, ont été formés en métropole sur les nouvelles plateformes informatisées du ministère. Ils ont été pris en charge par le budget du ministère via le BOP124.

L'enjeu 2 : « initier la mise en œuvre d'une sécurité juridique minimale (agrément, affiliation…) tout en renforçant l'engagement volontaire des jeunes ».

Pratique sportive licenciée. En 2017, le respect, par l'administration, de la non attribution de subventions pour toutes les structures non affiliées a eu l'effet d'un électrochoc. La prise de licences s'est démocratisée avec la mise en place d'un accompagnement des bénévoles par les têtes de réseau.Cet accompagnement par le mouvement sportif a été couplé par l'automatisation de l'attribution du coût de l'affiliation et des licences des ligues auprès du CTOS. Le prélèvement a été fait à la source par la mise en place de préciputs. C'est une garantie de la représentation démocratique au sein de cette association.

Engagés du service civique. En 2017, validation de 2 agréments collectifs (Administration et CTOS) et d'un agrément par intermédiation (ATESS), a permis la mise en place de guichet unique pour l'Administration et les associations. Par deux demandes successives auprès de l'Agence du service civique, le nombre d'agrément a pu être porté de 38 à 60 puis 90.

Comité de direction. Ce groupe en 2017, s'est réuni 11 fois pour suivre l'ensemble des missions « fonctionnelles » du service et 4 fois supplémentaires de façon spécifique pour faire évoluer le règlement intérieur local et proposer un organigramme du service. Cet organigramme a été validé par la commission spécifique de l'Administration supérieure.

L'enjeu 3 : « recentrer la politique d'animation autour du pratiquant (et non du dirigeant) et accentuer la présence des agents de l'Etat sur Futuna ».

Des infrastructures sportives adaptées.
En 2017, Le CNDS a retenu 2 dossiers (sur 4 déposés) : le parcours sportif de santé et les études relatives aux piscines.

Accueil collectif de mineurs. L'objectif d'ouvrir un ACM pendant chaque vacance scolaire n'a pas été atteint car le séjour du mois de juin (2 semaines) n'a pas pu avoir lieu faute de garantie sécuritaire pour les enfants (taux d'encadrement).
Néanmoins sur les vacances scolaires de février, août et novembre, près de 40 enfants par semaine étaient inscrits. L'association a pu ainsi créer des recettes spécifiques.

L'enjeu 4 : « ériger une politique d'accompagnement de la jeunesse en lien avec la culture locale ».

Les assises du sport. L'édition 2017 a été bouleversée par la tenue, sur le même calendrier, des Assises de l'Outre-mer. A ce titre, en accord avec le mouvement sportif, il a été demandé aux participants habituels des Assises du sport d'œuvrer au sein des Assises de l'Outre-mer et de participer aux ateliers dont le thème était le sport.

Réseau information jeunesse. Les point d'information jeunesses (PIJ) sont au nombre de 4sur le Territoire : Sigave, Alo, Hihifo et Kafka. Les PIJ mettent à disposition des habitants et des jeunes en particulier, du matériel informatique et l'accès à internet pour des recherches scolaires, l'établissement des CV, le relevé d'un compte de messagerie. Cet outil pallie l'absence d'un tel matériel au sein des familles locales.

Maintenance du site de Kafika. En 2017, les engagés du service civique intervenant sur la sécurisation du site de Kafika ont recensé l'ensemble des travaux de maintenance à réaliser. Ils sont compilés dans un registre. La priorité a été donnée aux travaux de sécurité et d'économie (fuites d'eau…). Dans le cadre de leur emploi du temps, des créneaux sont prévus pour la maintenance et la contractualisation d'un gardien pour le site permettra d'accentuer l'avancée des travaux. 50% des travaux recensés ont été exécutés en 2017.

LA DIRECTION DES SERVICES DE L'AGRICULTURE

ACTIVITÉS SANITAIRES

Contrôle aux frontières (Poste d'inspection aux frontières - PIF)

La cellule a ainsi établi sur l'année 2017 (17 déclarations pour produits d'artisanat d'origine végétale, 1 avis d'importation de plantes à fleurs, 10 certificats de démoustication des conteneurs en provenance de Nouvelle-Calédonie, 3 avis d'importation pour des aliments pour porcs.)
Santé et protection animales
La cellule a réalisé 988 interventions sur le terrain en soins des animaux d'élevages et animaux de compagnies. 70 prestations ont été facturées pour un montant de 182.500 CFP.
– Les soins et castrations des porcs s'effectuent toujours à la demande et représentent en moyenne 5 interventions par jour sur l'année à Wallis, Les tarifs des interventions ont été réévaluées en cours d'année après 10 ans sans changement

– Environ 400 soins aux animaux domestiques (vaccins, soins divers, stérilisations, autres opérations...) ont été effectués à Wallis.
Sécurité sanitaire des aliments

Sécurité sanitaire des aliments

Ont été réalisées 14 inspections dans les commerces et 2 inspections dans les restaurants.
Malgré les améliorations observées, des cas de non-conformité à la réglementation territoriale sont encore régulièrement constatés. Une attention particulière a été portée au respect du transport réfrigéré par les enseignes de grande distribution.

LES FILIERES

Filières végétale, apicole et volaille

Aménagement de réseaux d'irrigation pour les tarodières

Les taros d'eau ont une importance particulière à Futuna tant pour l'alimentation que pour les échanges coutumiers. Pour assurer la pérennité des tarodières d'eau, 5 sites ont été identifiés en 2017 pour la remise en état de leurs réseaux d'irrigation : Fikavi, Olu, Tamana, Vaisei et Tautafa.

Multiplication de taros pour diffusion locale

Une première récolte des plants a été effectuée en mai et juin 2017 pour être remis pour moitié aux chefs de villages concernés pour diffusion locale, conformément à une pratique de distribution traditionnelle à Futuna. La seconde moitié des autres plants recueillis ont été repiqués en pépinière, puis replantés en pleine terre en août pour un nouveau cycle de production de plants.

Mécanisation des travaux agricoles

Le nombre de travaux agricoles menés par l'antenne avec le matériel dédié a été très fortement réduit à (30 en 2017 au lieu de 60 en 2016) de par l'indisponibilité ponctuelle ou prolongée de matériel en panne (gyrobroyeur et tracteur).

Maraîchage

L'antenne a apporté son soutien aux trois maraîchers professionnels de l'île, réunis dans un groupement des « mains vertes de Futuna ». Un appui a également été apporté au collège de Fiua, qui conduit au sein de l'établissement un atelier pédagogique de maraîchage avec des élèves.

La lutte contre la mouche des fruits par piégeage a été engagée en 2017 auprès d'un premier maraîcher.

Marché agricole et artisanal

Un point de vente maraîcher a été mis en place sur une initiative privée à Mala'e et a été en activité avec succès jusqu'en fin d'année avant son retrait pour des motifs fonciers familiaux.

Aviculture

Un appui aux deux élevages de poules pondeuses existants a été apporté notamment dans le cadre du Contrat de développement pour mieux satisfaire les besoins des consommateurs locaux. Près de 2.800 douzaines d'œufs ont ainsi été commercialisés.

Apiculture

Un projet de labellisation des produits du seul apiculteur de l'île est en cours d'étude.

Filière pêche

La filière peine à se structurer, comme en témoigne la fermeture du point de vente de la coopérative qui ne parvient pas à recruter de nouveaux adhérents pour alimenter son atelier de découpe en cours de construction. 16 licences de pêche professionnelle ont été accordées. Globalement, le degré de professionnalisation reste à un niveau très faible, comme en témoigne la faible intensité moyenne d'activité (seulement 2 pêcheurs à plus d'une sortie par semaine).

Avec 27 tonnes, les ventes enregistrées se situent parmi les 4 plus faibles résultats depuis la création de ce régime, malgré l'aide au carburant.

Une charte du pêcheur responsable a été élaborée, pour être adossée à la licence de pêche à partir de 2018 sur une base volontaire.

Filière forestière

Production et plantation de plants forestiers d'essences locales et reboisement

Deux parcelles de 8 ha chacune, à Leava et à Ono, ont été replantées avec des essences forestières, constituant ainsi une surface totale de 16 ha replantée pour un budget correspondant de 2,88 MCFP. Avec une densité de 400 plants/ha, près de 6400 plants ont ainsi été mis en place,issus graines ou de jeunes plants collectés à Allofi et élevés dans la pépinière forestière de l'antenne.

Missions d'expertise

La cellule forêt-arboriculture a accompagné deux missions, l'une pour la conduite d'un inventaire forestier à Wallis dans le cadre du programme BEST en juillet et l'autre de l'ONFI sur le potentiel de production forestière en septembre.

Mise en place de dispositifs de concentration de poissons (DCP)
Deux DCP d'un poids individuel de 2 T ont été préparés. Le premier a pu être mis en place le 22 août au large de Taoa avec l'appui de plusieurs services de Wallis et Futuna ; la pose du second a été différé.
Détaxation du carburant des bateaux de pêche
Quatre pêcheurs ont participé à l'établissement mensuel des fiches de campagne leur permettant ensuite de bénéficier d'une détaxation partielle du carburant pour leur activité de pêche déclarée. La cellule pêche a également mis en application un protocole de suivi des enregistrements des fiches de campagne.
Gestion des patentes de pêcheurs
Six pêcheurs sont patentés en 2017. L'antenne de Futuna accompagne les pêcheurs concernés dans la préparation de leurs demandes de subventions pour du matériel de pêche pour leur permettre de renforcer leur activité.
Formation au permis bateau côtier
Une formation a été effectuée à Leava du 13 au 16 juin auprès des 4 pêcheurs bénéficiant de la détaxation pour l'obtention du permis bateau côtier. Cette formation a débouché sur leur réussite à cet examen, qui s'est déroulé à Wallis entre le 3 et le 5 juillet.

LYCÉE AGRICOLE

Le lycée agricole compte 76 élèves en 2017 répartis sur 3 spécialités ce qui correspond à un recrutement au maximum des seuils accordés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). Les effectifs sont stables par rapport à 2016 après une évolution de plus de 20% des effectifs par rapport à la rentrée 2015 (effet de l'ouverture en terminale de la spécialité SAPAT).

Sur les 3 dernières années l'enseignement agricole a accueilli environ 10% des lycéens du Territoire. En proportion, les filières agricoles sont donc nettement plus importantes qu'en France métropolitaine où elles accueillent environ 6.5% des élèves.

Antenne de Futuna

Les travaux de construction et d'aménagement des nouveaux locaux de l'antenne, en cours depuis 2011, ont pu être menés à terme entre juillet et décembre 2017.
L'aménagement d'une nouvelle pépinière, à proximité immédiate du siège de l'antenne à Leava, a été engagé pour y permettre de regrouper les activités de pépinière forestière et vivrière en 2018.
L'antenne a assuré l'organisation locale des États généraux de l'alimentation en novembre.

Les résultats aux examens sont encore en progression cette année. Avec un taux de réussite global de 75 % on note une progression de plus de 4 points (70,83 % en 2016). Sur 18 élèves admis pour 24 élèves présentés, on note 5 mentions « assez bien », contre aucune l'année précédente.. Le taux de réussite aux examens, de Wallis et Futuna, est supérieur à celui de la Nouvelle Calédonie (68,5%) mais reste inférieur au niveau national (82.5%).
On note une évolution de l'offre de formation pour la rentrée de février 2017. En effet la fusion des supports « productions animales » et « productions végétales » en un unique support « conduite de cultures et d'élevages » nous offre l'opportunité de mettre en place une offre complémentaire. Le choix s'est porté sur le support « agroéquipement ».
L'EPNEFPA s'est aussi engagé dans ses missions d'Innovation-Recherche-Développement et d'animation et de développement territorial en participant à l'animation du « Réseau d'innovation et de transfert agricole » (RITA) et en étant associé au projet « INTEGRE » porté par le Service de l'environnement.
Le lycée agricole a participé activement au colloque « Agriculture biologique » organisé à Wallis du 16 au 20 octobre 2017 dans le cadre du programme INTEGRE, réunissant la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis et Futuna. La qualité de ce colloque, tant en termes de l'organisation, des thématiques abordées, des visites sur le terrain..., a été unanimement souligné par participants.
Le lycée agricole a également participé activement aux États généraux de l'alimentation.
Le lycée agricole participe aux actions de formation continue des acteurs du secteur primaire du Territoire. En 2017 plusieurs actions de formations ont été réalisées sur les techniques apicoles, sur l'agroéquipement et sur la conduite de l'élevage porcin.

LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

LES ACTIONS MENÉES PAR PROGRAMME

Programmes

Programme BEST 2.0 -Mangrove

Un projet est développé au Service de l'Environnement depuis le mois de Février 2017, en partenariat avec la Fédération des associations pour la protection de l'environnement « Haofaki te Ulufenua ». Intitulé « Biodiversité et gestion durable de l'environnement marin et côtier et des ressources associées dans le contexte du changement climatique à Wallis et Futuna », il a pour objectif la protection et réhabilitation des mangroves à Wallis. A ce titre, un inventaire de l'ensemble des mangroves a été réalisé permettant de mieux connaître cet écosystème jusqu'alors mal appréhendé.

Mise en œuvre du programme FEI protection du littoral

Pendant l'année 2017, les opérations d'enrochement et de remblai ont concerné le village de Falaleu et Kolopopo pour un montant total de 60 millions de Francs CFP. Le programme de Futuna n'arrive pas à démarrer pour cause d'indisponibilité de granulats.

Programmation pluriannuelle de l'énergie

Le document de Programmation pluriannuelle de l'énergie a pu être finalisé, fixant un cap de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2023, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ordonnance n°2016-572 du 12 mai 2016 portant extension et adaptation aux îles Wallis et Futuna de diverses dispositions du code de l'énergie fixe les objectifs spécifiques pour Wallis et Futuna (- 2030 : 50% d'énergie renouvelable ;- 2050 : 100% d'énergie renouvelable) et pour répondre notamment aux exigences de l'article 176 de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Ces dispositions accompagnent également la mise en œuvre de la péréquation énergétique sur le territoire. Après quitus de l'assemblée territoriale (Délib n°146/CP/2017 du 10 mars 2017 rendu exécutoire par l'arrêté n°2017-214, le document a été soumis à un circuit de consultation dont les procédures sont fixées par la loi, et notamment obtenir l'avis de l'Autorité Environnementale.

Projet Réseau de fermes pilotes bio / Atelier technique régional sur l'Agriculture biologique à Wallis du 16 au 20 Octobre 2017

Atelier technique régional : Cette rencontre annuelle régionale s'est déroulée à Wallis-et-Futunadu16 au 20 octobre 2017,réunissant agriculteurs, techniciens, chercheurs, responsables institutionnels de Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Wallis-et-Futuna, Salomon, Fidji et Vanuatu soit près de 70 participants.

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

La nomenclature des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) a été élaborée et validée par l'Assemblée territoriale. La rédaction des prescriptions générales et techniques permettra d'encadrer certaines activités à risque et contribuera aux actions pour la préservation de l'environnement du territoire.
Les différents arrêtés sont disponibles au service et des déclarations d'ICPE ont pu être accompagnées par le service.

Autres opérations

- Diagnostic population de trocas à Wallis (février 2017), collaboration CPS et Conservation Internationale, mobilisation moyens nautiques du service et 3 agents plongeurs : recommandations sur quotas de pêche (voir rapport)
- Etat des lieux du crabe de cocotier et langoustes sur Futuna (3 semaines nov et déc. 2017), collaboration CPS, CI et service de l'environnement (3 agents mobilisés sur le terrain), voir rapport et recommandations de pêche.
-Projet BIOPELAGOS, volet état des lieux ornithologique sur Wallis et sur Futuna, (3 semaines de terrain en mai 2017), 5 agents mobilisés sur le terrain ;
- Intervention et participation aux exercices POLMAR ;
Intervention de sauvetage et remorquage de voilier de plaisance,
- Mobilisation de l'équipe d'intervention sur la prévention anti-dengue à chaque arrivée de bateau de commerce
- Mobilisation de cette même équipe à partir de fin 2017 sur la lutte contre l'épidémie de dengue (début de l'épidémie en octobre) par intervention au domicile des malades déclarés (12 interventions).
- Participation à l'élaboration du programme d'actions pour le 11ème FED régional
- Participation à IFRECOR

BILANS

Bilan des actions menées en 2017 dans le cadre du projet INTEGRE:

- **Exportation des huiles usages et des batteries :** L'ensemble du stock historique a pu être exporté et traité (et même au delà puisque extension du contrat sur les batteries) soit 187,3 tonnes d'huiles usagés (dont 165,3 tonnes de Wallis et 13 tonnes de Futuna) et 266,748 tonnes de batteries (dont 225,748 tonnes de Wallis et 41 tonnes de Futuna).

- **Elaboration de la Stratégie d'Adaptation au Changement Climatique :**
  Les travaux ont consisté à établir un diagnostic participatif (impacts du CC, analyses des vulnérabilités, évaluation des risques), à élaborer de manière participative les grands axes de la stratégie, et à la rédiger pour une validation lors du CTEDD du 02 Mars 2017. Le 10 Mars, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a validée cette stratégie.

- **Bilan des actions de sensibilisation :**
  En plus des projets accompagnés par le projet (Semaine Européenne de Réduction des Déchets / Projets sur la gestion des déchets / Projets sur l'impact des déchets sur le milieu marin…), de nombreuses interventions ont été réalisées auprès des établissements scolaires, lors notamment d'évènements (journée mondiale de l'eau et des forêts, journée Sport et Santé, Fêtes de la science, journée de l'Environnement….), et que des actions complémentaires ont été réalisées (**dont 20 campagnes de ramassage des déchets / 500 élèves et adultes mobilisés, 30 visites du CET / 900 élèves et adultes mobilisés**, plantation d'arbre…). De plus, depuis le début du projet INTEGRE, l'équipe a été sollicitée chaque année pour assurer une formation sur le développement durable et l'environnement destinée aux instituteurs de la Direction de l'Enseignement Catholique.

Sensibilisation : 6 500 personnes sensibilisées dont **3 500 élèves sensibilisées** dans les établissements scolaires de Wallis et Futuna au cours du projet.
Actions de sensibilisation: près de 150 actions / 100 personnes mobilisées : Participation manifestations locales (fêtes science / eau / foret), enquêtes environnementales, montage et animation projets pédagogiques, interventions dans établissements scolaires, visites terrain, campagnes de sensibilisation…

Bilan 2017 de l'Ecotaxe

La gestion des déchets s'accompagne du développement du tri sélectif, appuyée par les opérations de sensibilisation et la disposition de bacs de tri dans certains stratégiques. Décidée en 2016, la mesure Ecotaxe n'a pu être concrétisée qu'en juillet 2017.
De juillet à décembre, 300 dépôts ont été enregistrés dont 100 à futuna, avec une augmentation régulière au fil des mois tant en nombre de dépôt qu'en nombre de consignes par dépôt. Ce sont ainsi 264 000 contenants (81% pour Wallis) ramenés par les particuliers contre une valeur de 1 615 000 F (78% pour Wallis).
Cette opération devrait permettre de renforcer la lutte contre les pollutions, contre les gîtes larvaires, et diminuer la présence de certaines catégories de déchets dans le casier des ordures ménagères, sans compter ce que cela peut représenter pour les particuliers en termes de source de revenus pour beaucoup.

Observatoire de l'eau
Le laboratoire contrôle la qualité de l'eau de consommation mais aussi assure le suivi de la ressource en eau. Il assure également le suivi de la qualité des eaux littorales, les analyses dans le cadre de l'hygiène alimentaire et un réseau de surveillance de la ciguatéra. Plusieurs interventions de sensibilisation sur l'eau dans les écoles ou les centres de loisirs ont été effectuées.
Pour 2017 :
174 séries d'analyses de l'eau de consommations (génération de recettes pour le BT),
4 séries d'analyses pour la qualité des eaux littorales (14x3 sites de prélèvements)
Suivi de 14 sites pour la qualité de l'eau brute et 4 pour les niveaux piézométriques
55 analyses alimentaires pour le BIVAP
Analyses sur 15 stations de suivi pour la ciguatera.

LE SERVICE DES AFFAIRES MARITIMES DES PORTS, DES PHARES ET DES BALISES

A retenir en 2017

1) mobilisation du service dans le dénouement de la crise aconage du port de Mata'Utu

2) mobilisation du service pour la pose du câble sous-marinTUISAMOA

* organisation des CNL

* suivi des études réalisées par '' GEO EXPLORER"

* concours apporté à la pose du câble avec la barge du services

3) début de réalisation du dispositif de déhalage au port de Mata'Utu

4) Traitement des dossiers de visites techniques des navires immatriculés au pavillon de WF

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

A Wallis, poursuite de la rénovation des réseaux routiers et AEP

Environ 3kms de routes territoriales réhabilitées à Wallis, RT n° 1, 5,9 et 10 ;
Environ 1500 mètres de routes de villages bitumées à Wallis : Ahoa, Vaitupu, Liku et Ha'atofo ;
Pour le compte l'Aviation Civile: parking passerelles avion et routes 690 m2, route de ceinture aéroport sur 200 mètres, et parking aéroport 1300 m2 ;
Travaux de raccordement et de mise en service du surpresseur de Afala ;
Travaux dépose du réservoir de Afala ;
Extension CET de Vailepo ;
Sécurisation des têtes de forage sur la station de MUA, HOLO et AHOA ;
Travaux d'évacuation d'eau dans les chambres de vannes des réservoirs de LULU et HOLO ;
Extension Falaleu travaux en cours ;

Réalisation des chambres d'atterrage du futur câble Haut-débit ;

Rénovation de l'académie des langues à Wallis.

A Futuna, priorité à la sécurisation des routes et poursuite des travaux AEP

Fauchage des bas cotés de routes avec le tracteur et l'épareuse sur Alo et Sigave ;
Rangement des alvéoles et déplacement des matériels lourds réformés, sur le CET de Peka ;
Etude de la reconstruction de la route littorale des pyramides à POI ;
Finition du banc de freinage pour bus, fin décembre ;
Remise en route de deux stations de chloration sur trois, Malae et Kaleveleve ;
Création de la piste et de la plate-forme pour le futur réservoir de Sisia ;
Finition du réseau eau sur Kaleveleve ;
Réalisation des chambres d'atterrage du futur câble Haut-débit ;

Principaux travaux sur l'aéroport de VELE : remplacement clôture parc météo, remplacement de 250 mètres de clôture en seuil 25.

Nombre de permis de conduire délivrés à Wallis et Futuna: **630 en 2017**

Les dossiers transversaux inter-services impliquant le STP

Production des dossiers d'aménagement durable des villages de VAITUPU et de MATA'UTU et rédaction d'une méthode reproductible aux autres villages du Territoire;

Pilotage et rapporteur de l'atelier 1 des Assises de l'Outre-Mer à Wallis; participation aux ateliers 7 et 8 de Wallis et Futuna;

Participation aux travaux interservices conduits par l'AdSup sur le CDD 2018;

Participation au comité de pilotage du câble TUI-SAMOA;

Participation aux travaux de l'Assemblée Territoriale ;

Animation d'une réunion de crise sur l'approvisionnement de matériaux à Futuna avec l'ensemble des acteurs publics et privés le 10 octobre 2017..

La communication externe

Sujet "Renforcement de la RT1" sur la page facebook de l'AdSup en Novembre;

Interventions au journal de RFO, en particulier sur les dossiers AEP à Futuna;

Accompagnement durant 4 jours en septembre du secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu par le chef de service;

Participation aux journées Sécurité Routière organisées par l'AdSup;

Participation du chef de service aux travaux de clôture des ateliers INTEGRE portés par la Communauté du Pacifique;

DELEGATION DE FUTUNA

L'ETAT CIVIL

En 2017, le service de l'état civil délivre, enregistre ou célèbre :

- 1242 actes
- 24 décés (12 à Alo ; 12 à Sigave)
- 7 mariages de droit coutumier (7 à Alo . 0 à Sigave)
- 4 mariages de droit civil (3 à Alo et 1 à Sigave) ;
- 28 enfants de parents futuniens nés à Wallis (faute d'une maternité sur l'île)

REGLEMENTATION

En 2017, 54 jeunes se sont faits recensés (23 à Alo et 23 à Sigave). 7 jeunes de Alo et 1 de Sigave se sont fait recensés hors Futuna. Le service de la réglementation a par ailleurs délivré 560 passeports et 20 cartes nationale d'identité.

Services civiques et chantiers de développement : En 2017, le dispositif « service civique » s'est renforcé au profit des associations et des services du Territoire de l'île permettant à de nombreux jeunes adultes d'acquérir une première expérience professionnelle. Ces dispositifs ont permis de libérer des postes de *chantiers de développement*.

DIVERS TRAVAUX

En 2017, les travaux ont permis essentiellement la rénovation de la résidence du délégué. Une cuve et un surpresseur ont été installés au sein des bâtiments administratifs de la délégation. Cette installation pallie le problème d'alimentation de l'eau dans les locaux communs (Cuisine et sanitaires). L'alimentation électrique du local "*fale du ministre*" a été remis aux normes de sécurité. Une série de travaux de rénovation ont débuté dans le local des archives. Ils se prolongeront jusqu'en 2018.

Les projets d'aménagement prioritaires

Le centre de secours : Un projet technique a été réalisé par la Délégation en partenariat avec le service des Travaux publics. Une solution foncière a été retenue. La demande de financement a été validée pour la construction du centre. L'étude technique et l'appel d'offre sont achevés. Les travaux doivent débuter en janvier 2018.

Le wharf "*quai de Leava*" : Le projet d'agrandissement du quai impose la libération de 2500 M² nécessaires à la réalisation des travaux. Ce terrain a fait l'objet de négociations garantissant à ce jour le démarrage des travaux à l'horizon 2018.

L'alimentation en eau du territoire : Des travaux d'aménagement des réseaux d'eau ont débuté sur Futuna. La première tranche a été réalisée sur le village de Taoa à Kalevele. Progressivement, la potabilisation de l'eau doit se généraliser.

Capitainerie et aménagement des travaux du quai : La construction d'une capitainerie s'est achevée en 2017. Le bâtiment accueille désormais les services de la Douane, de l'Environnement et des Phares et balises. Un laboratoire a été mis en place pour le service du BIVAP.

Travaux d'enrochement du littoral de Futuna : Ces travaux qui auraient dû commencer en 2017 ont pris du retard faute de matériaux et en raison de l'indisponibilité des engins. Une recherche de solutions est actuellement en cours.

Route de Peka, accès au centre d'enfouissement technique : La réalisation de ces travaux subit un retard du à l'acheminement de matériau et aux conditions climatiques défavorables.

Travaux de réfection des routes : En 2017, les études relatives à la réfection des routes se poursuivent. Les TP vont réaliser 2 km de route sur Alo et 2 km de route sur Sigave. La difficulté d'approvisionnement des matériaux reste la préoccupation majeure pour l'avancée des travaux.

Installation d'un distributeur automatique de billets de banque (DAB) : L'Administration supérieure, le Trésor public, le service des Postes et Télécommunications et la banque BWF ont collaboré à la mise en place d'un distributeur automatique de banque. La livraison du DAB a été réalisé en 2017.

Un centre de d'hémodialise : Les études doivent être finalisées en 2017 pour un début de travaux en 2018. Ce centre mettra à la disposition des patients un dispositif de prise en charge des traitements sur place évitant ainsi tout déplacement à l'extérieur du territoire.

Le câble numérique : Les premiers travaux pour le projet de câble numérique "*TUI-SAMOA*" ont eu lieu en 2017 avec l'installation des chambres et la connection par la société Alcatel au SPT en décembre de la même année.

CIRCONSCRIPTION D'UVEA

L'ETAT CIVIL

Avec 5.546 actes d'état-civil (extrait d'actes de naissance, de décès, de mariage, notamment) délivrés en 2017, le service de l'état-civil de la Circonscription d'Uvea reste l'un des services le plus régulièrement sollicité par les Wallisiens au quotidien. En termes démographiques, il enregistre environ 145 naissances par an contre environ 50 décès. Ces données témoignent donc clairement de la réalité d'un accroissement naturel local au sens strict, même s'il a tendance à s'amenuiser au fil du temps. Le fait que la population de l'île diminue cependant de façon continue depuis plusieurs décennies est dès lors la conséquence directe des flux migratoires sortants du territoire que ces données ne permettent pas d'appréhender ici.

En 2017, la Circonscription d'Uvea a enregistré 33 mariages, dont 27 sous le régime du statut personnel coutumier et 6 sous le statut civil de droit commun.

Le centre de secours et d'incendie

Le centre de secours et d'incendie de Wallis a effectué 578 interventions en 2017, dont 200 interventions pour malades à domicile, 182 interventions à personnes, 33 interventions pour feux, 4 livraisons d'eau et 36 transports de corps (de personnes décédées).

REGLEMENTATION

Avec 1.005 titres d'identité délivrés en 2017 et une évolution quantitative suivant globalement l'évolution numérique de la démographie wallisienne, il est intéressant de constater que ce sont donc près de 10 % de la population totale de l'île qui sont amenés à renouveler un titre d'identité annuellement (soit environ 10 demandes de cartes nationales d'identité par mois contre 80 demandes de passeports). On notera à ce titre que le passage à la carte nationale d'identité sécurisée (plastifiée) en juin 2017 n'a pas été marqué par une recrudescence particulière de demandes de nouveaux titres d'identité ; la communication de la Circonscription ayant quant-à-elle volontairement cherché à privilégier les délivrances de passeports, plus adaptés localement aux problématiques ultramarines des évacuations sanitaires par voie aérienne vers la Nouvelle-Calédonie, l'Australie ou la métropole.

Baisse tendancielle des dépenses de l'A.P.A. La très légère remontée du nombre des bénéficiaires perceptible en 2016, liée à l'avancée en âges des cohortes de populations, n'a pas été confortée en 2017.

En matière de recensement des jeunes de 16 ans, une stabilité peut être constatée avec 237 personnes qui ont satisfait en 2017 à cette obligation. Comme pour les années précédentes, on constate un pic de démarches entre avril et juin, correspondant aux impératifs des calendriers d'inscription scolaire ou universitaire en métropole.

DELEGATION DE WALLIS ET FUTUNA A PARIS

ACCUEIL ET ASSISTANCE AUX PERSONNES

Le suivi des évacuations sanitaires (EVASANS)

Les discussions, engagées par l'Agence de santé du Territoire avec la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs métropolitains, ont abouti à la signature en février 2017 d'une convention qui permet aux malades évacués sanitaires et aux accompagnateurs de W&F de bénéficier d'une prise en charge, délivrée et gérée par la CPAM de Paris. .

Dans le cadre de cette convention, la DWFP est notamment chargée de faire le lien entre l'Agence de santé, la CPMAM de Paris et les familles des personnes malades. Elle aide les personnes évacuées sanitaires et les accompagnateurs dans leurs démarches administratives auprès de la CPAMP et auprès des établissements hospitaliers en région parisienne ou en Province. Une convention particulière, entre la CPAM de Paris et la DWFP, signée le 7 août 2017, fixe les conditions de délivrance de la carte vitale aux patients et à leurs accompagnateurs, résidents habituellement à W&F, en cas d'évacuation sanitaire en Métropole.

Enfin, à l'initiative des élus de l'Assemblée territoriale, une convention de partenariat, établie entre le centre d'hébergement Le Rosier Rouge (à Paris) et le Territoire, a été signée le 20 décembre 2017. Cette convention qui prend effet à compter du 1er janvier 2018, précise les conditions de prise en charge par le Territoire, des frais d'hébergement des personnes malades et accompagnateurs originaires de W&F.

A la fin de l'année 2017, 17 personnes ont fait l'objet d'une évacuation sanitaire en Métropole. Les accompagnateurs étaient au nombre de 10 personnes, dont 6 ont quitté la métropole avant la fin de l'année 2017.

Le rapatriement des dépouilles mortelles : Au total, le Territoire aura apporté, à 2 familles endeuillées, une aide au rapatriement d'un montant total de 1 440 000 Fcfp.

Accueil et assistance aux autorités et aux services du Territoire

La DWFP a organisé et apporté une aide logistique aux élus de l'assemblée territoriale à l'occasion de 4 missions en région parisienne :

La DWFP a apporté une assistance aux agents du Service des postes et télécommunications, en déplacement à Paris dans le cadre du salon philatélique d'automne qui s'est tenu du 9 au 12 novembre.

A la demande du Service des ressources humaines, la DWFP a organisé la tenue de quelques examens et concours auxquels des candidats, résidant en Métropole, ont participé.

PROMOTION DU TERRITOIRE

→ ***La promotion culturelle du Territoire :*** participation au Festival Rochefort-Pacifique qui s'est tenu au mois mars 2017.

→ ***Promotion économique :*** La DWFP a participé à la demande du Préfet aux 6e rencontres économiques du Pacifique qui se sont tenues au Ministère des outre-mer, le 8 décembre. A cette occasion des échanges entre les acteurs économiques de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française ont eu lieu avec de nombreux organismes métropolitains qui ont pu, à cette occasion, présenter leurs rôles et préciser les dispositifs d'aide et d'appui qu'ils pourraient apporter aux entreprises des collectivités du Pacifique : dispositifs d'aide mis en place par la BPI, l'AFIOM, les tarifs bancaires, la médiation des entreprises ou la médiation du crédit.

Sortie du nouveau
GUIDE de L'ÉTUDIANT
de WALLIS ET FUTUNA

Comme annoncé sur le réseau d'informations d'OUTREMERS 360 et sur le site de la préfecture WF, le nouveau guide de l'ÉTUDIANT DE WALLIS ET FUTUNA est désormais disponible.

Vous pourrez vous le procurer directement sur WALLIS ou FUTUNA dès juillet prochain au VICE RECTORAT ou au STOSVE.

A Paris, vous le trouverez à la Délégation de Wallis et Futuna auprès du Ministère des Outre-mer 27 rue Oudinot 75358 Paris 07 tel : +33 1 53 69 22 74 - Une version en ligne par mail est aussi disponible en laissant votre adresse mail. Ce guide est de format livret de poche de dimensions A5 - 16 pages en couleur. Ce projet a été initié et réalisé par la DWF à PARIS, la préfecture WF, le STOSVE et le VICE RECTORAT de Wallis et Futuna.

L'AGENCE DE SANTE

L'Agence de Santé regroupe deux hôpitaux (SIA à Wallis et KALEVELEVE à Futuna) et trois dispensaires situés dans les trois districts wallisiens de Mua, Hahake et Hihifo. Elle emploie environ 200 personnes.

Tableau présentant les principaux indicateurs d'activités en 2017

DESIGNATION	2015	2016	2017	Variation 216/2017
HOSPITALISATIONS				
Nombre de journées	10963	9357	9392	0,37 %
Nombre d'entrées	1905	2046	1971	-3,67 %
Taux d'occupation moyen	54,00 %	50,00 %	50,00 %	
Durée de séjour	4,8	4,6	4,7	2,17 %
NOMBRE D'INTERVENTIONS	652	698	679	-2,72 %
NOMBRE DE NAISSANCES	157	156	157	0,64 %
CONSULTATIONS AUX DISPENSAIRES	45627	44661	45025	0,82 %
NOMBRE D'EVASANS HORS TERRITOIRE	752	797	685	-14,05 %

À Wallis, l'offre de soins de premier recours est assurée par les trois dispensaires. L'hôpital de SIA dispose de 42 lits : 13 en Chirurgie, 14 en Médecine, 14 en Gynécologie-obstétrique, 1 en Réanimation (et de 7 lits supplémentaires de recours en cas de cyclone ou épidémie).

À Futuna, l'hôpital de KALEVELEVE dispose de 9 lits (et de 5 lits supplémentaires de recours en cas de cyclone ou épidémie). L'hôpital assure les fonctions de premier recours ainsi que de « dispensaires » : consultations, cabinet dentaire, PMI, radiologie conventionnelle, laboratoire, gynécologie obstétrique, prévention, urgences, médecine et secteur d'hospitalisation, etc.

L'offre ambulatoire des trois dispensaires de WALLIS et des consultations de FUTUNA est assurée par huit généralistes, qui réalisent environ 45 000 consultations par an.

Plusieurs mesures ont été prises au cours des dernières années afin d'**améliorer l'accès aux soins sur le Territoire**, telles que l'accueil de médecins spécialistes en forte progression en 2017 pour des missions sur l'archipel. En 2017, le Territoire a ainsi accueilli des cardiologues, des médecins ORL, des ophtalmologues, des rhumatologues, des pneumologues, gastro-entérologues, psychiatre, dermatologue etc.

Ci-dessous nombre de consultations de spécialistes en 2017 :

Spécialités	Consultations Total W&F 2017	Période de mission
CARDIOLOGIE	772	Février/ juin / octobre
OPHTALMOLOGIE	1197	Mai / novembre
ORL	264	Juillet
ORTHOPHONISTE	40	Juillet
PNEUMOLOGIE	78	Juillet
PSYCHIATRIE	202	Mars/juin/sept/novembre
PSYCHOLOGIE	78	Mars/juin/sept/novembre
RHUMATOLOGIE	2019	Juin
NEPRHOLOGIE	*NC*	*(Géré par ATIR)*
DERMATOLOGIE	555	Février/mars
TOTAL =	5205	

Focus sur l'activité EVASAN 2017

(Évacuations sanitaires d'Urgence et évacuations programmées)

Tableau sur les Transfert des EVASAN 2017 selon la destination (source MEDEVAC)

MEDEVAC PACIFICEVOLUTION MENSUELLE DES DESTINATIONS							
MOIS	**Futuna Wallis**	**Futuna Nouméa**	**Nouméa Sydney**	**Wallis Nouméa**	**Nouméa Métropole**	**Autre (Tahiti)**	**TOTAL**
Janvier	21	8	2	32	0		**63**
Février	39	10	0	46	1		**96**
Mars	5	6	0	38	0		**49**
Avril	1	9	0	39	0		**49**
Mai	6	4	0	55	0		**65**
Juin	4	11	0	43	1		**59**
Juillet	3	6	1	34	2	1	**47**
Août	9	8	0	40	3		**60**
Septembre	4	8	0	57	3		**72**
Octobre	3	7	1	42	0		**53**
Novembre	4	5	0	71	2	1	**83**
Décembre	4	6	5	41	0		**56**
TOTAL 2017	**103**	**88**	**9**	**538**	**12**	**2**	**752**
TOTAL 2016	323	127	10	622	9	3	1094

Le bilan 2017 de la prévention s'établit comme suit :

- Mise en place de l'éducation thérapeutique du patient, visant à améliorer la prise en charge curative du diabète et à en diminuer les complications.

- Lancement d'ateliers culinaires complétant la première action dont la mise en place s'est étendue aux villages du nord grâce à la participation active des chefs coutumiers.

- Création d'un atelier « activité physique adapté » en complément de la prise en charge des diabétiques obèses et des obésités sévères.

En matière d'investissement, le site de wallis a poursuivi le renforcement de son plateau technique par l'acquisition de matériels médicaux : échographes, lasers ophtalmologiques, automate en biologie …, d'un équipement technique lourd (poste de transformation d'énergie) améliorant la sécurité électrique de l'ADSWF et de mobiliers.

Le lancement de la consultation en vue de la construction d'une cage d'ascenseur et fourniture et pose d'un monte-malade pour l'hôpital de Sia marque la poursuite également de gros chantiers.

Plus spécifiquement sur le site de Futuna, 2017 a montré la volonté de l'Agence de poursuivre les efforts d'amélioration des conditions d'accueil des patients, notamment par :

L'installation d'une climatisation dans deux chambres

Le changement des portes du secteur hospitalisation

La réfection de la toiture de l'ensemble des bâtiments afin de supprimer les gouttières en particulier dans les zones d'attente des patients

Le lancement de la phase étude du projet de construction de l'unité d'hémodialyse

Dans le domaine de l'odontologie, l'Agence a modernisé son équipement afin d'apporter une prise en charge toujours plus pointue avec l'acquisition d'un panoramique dentaire facilitant et améliorant le diagnostic par rapport à la simple radio rétro alvéolaire : les actes sont moins invasifs et plus ciblés.

Sur le plan du fonctionnement, une démarche d'harmonisation des pratiques de gestion des ressources humaines a été initiée par une adaptation des outils existants sur Wallis au site de Futuna. Le service de la prévention s'est vu doté d'un nouveau véhicule en remplacement de l'ancien afin que les interventions au niveau des villages se poursuivent sans discontinuité.

Enfin, fin 2017, l'Agence de santé a déclaré le territoire en épidémie de dengue de type 1 et induisant à son niveau la mise en place d'un certain nombre d'actions en lien avec les autres services du Territoire et les chefferies.

LE SERVICE D'ETAT DE L'AVIATION CIVILE

La desserte aérienne internationale de Wallis et Futuna est assurée par la compagnie Air Calédonie International (ACI) qui effectue 2 à 3 vols hebdomadaires en Airbus A320 entre Wallis et Nouméa.
La desserte aérienne inter-îles est assurée à raison de 10 rotations par semaine aux moyens de deux DHC6 TwinOtter. Aircalin exploite ces aéronefs dans le cadre d'une convention de services aériens inter-îles liant la compagnie et le Territoire.
Un trafic complémentaire entre Wallis et Futuna peut être mis en place pour assurer le transport des lycéens (un seul lycée sur le territoire, situé à Wallis) ou pour répondre à toute demande du Territoire.
A ces vols programmés s'ajoutent de façon ponctuelle vols militaires et évacuations sanitaires.
La ligne intérieure étant déficitaire, le territoire comble, chaque année, par une subvention d'équilibre. En 2017, elle était de 377,8 MXPF.

Statistiques de trafic :

En 2017, le programme régulier des vols internationaux d'Aircalin a été allégé, comme les années précédentes, en retirant certains vols du mercredi en période creuse avec, en conséquence, un meilleur taux de remplissage.

	2014	2015	2016	2017	Variation par rapport à 2016
TRAFIC DOMESTIQUE					
Mouvements	1 659	1 513	1712	1549	-9,50 %
Passagers	12 789	13 793	15 020	14298	-4,80 %
TRAFIC INTERNATIONAL					
Mouvements	280	278	280	280	-
Passagers	25 505	28 846	30 936	30467	-1,50 %

Evolution de la desserte aérienne

La convention de services aériens inter-îles prenant fin le 28 février 2018, l'assemblée territoriale a délibéré fin 2014 en faveur d'un appel d'offres régional pour une prestation globale de transport aérien visant à assurer la continuité de la desserte aérienne inter-îles au-delà de 2018.
Le 02 février 2017 est décidé le lancement d'un appel à concurrence international en deux lots : un lot relatif à la desserte internationale Wallis-Nandi de la compétence de l'Etat et un lot relatif à la desserte intérieure Wallis-Futuna de la compétence du Territoire.
Le 18 mai 2017, l'Assemblée territoriale des îles Wallis et Futuna se prononce en faveur de la mise en œuvre d'une convention de groupement pour la sélection d'un ou plusieurs opérateur(s) aérien(s) pour la desserte aérienne du territoire des îles Wallis et Futuna.
L'avis d'appel public à concurrence a été publié au journal officiel du territoire des îles Wallis et Futuna n° 445 du 22 juin 2017 pour une remise des offres en août 2017.

Prestations de services de navigation aérienne

Une nouvelle armoire de commande des deux groupes électrogènes de l'aéroport, plus moderne, de type « automate », a été installée afin d'assurer une continuité du service pour les années à venir.
Le nouveau logiciel de transmission des messages aéronautiques CADAS a été mis en service dans les tours de contrôle de Wallis et de Futuna en remplacement des anciens PC du réseau du service fixe des télécommunications aéronautiques RSFTA.

Exploitation de l'aéroport de Wallis-Hihifo

1. ***Travaux***

En 2017, le SEAC WF a réalisé, dans le cadre de l'exploitation aéroportuaire, les principales opérations suivantes :
travaux de mises aux normesélectriques et de sécurité de l'aérogare (30 000 €) ;
travaux d'aménagement de l'aérogare (éclairages, sanitaires) (35 000 €)
aménagement de l'entrée de l'aérogare et d'un espace fumeur en salle d'embarquement (13 000 €) ;
travaux de remplacement des éclairages extérieurs du parking auto (12 000 €)
agrandissement et réaménagement du parking auto (67 000 €)
campagne réglementaire de mesure d'adhérence de la piste (22 000 €) ;

2. ***Sûreté***

Le processus de mise aux normes sûreté de l'aéroport de Wallis-Hihifo initié en 2014 s'est poursuivi avec :
la construction d'un poste d'inspection filtrage PIF des parties critiques de la zone de sûreté à accès réglementé PCZSAR (25 000 €) ;
la réfection d'une partie de la clôture périphérique(55 000 €),
travaux amélioration sureté (nouvel organigramme des clefs) (15 000 €)
fourniture et pose de grilles anti intrusion aérogare (30 000 €)
Le marché de prestations de sûreté arrivé à échéance en juin 2015 n'a pu être renouvelé en 2017 et le dossier reste dans l'attente de la mise en place, à Wallis, de l'instance locale du conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

LA GENDARMERIE NATIONALE

Note liminaire : *Le commandement de la gendarmerie des îles de Wallis et Futuna a été créé le 01 juillet 2017, en lieu et place de la compagnie de gendarmerie des îles de Wallis et Futuna rattachée au commandement de la gendarmerie de Nouvelle-Calédonie et des îles de Wallis et Futuna (arrêté du 12 mai 2017 NOR : INTJ12095A)*

PRINCIPAUX AGREGATS POUR 2017

Atteintes aux biens « AAB »				
Année	**2015**	**2016**	**2017**	**Évolution**
Faits constatés	64	51	65	+ 27,45 %
Taux d'élucidation	48,44 %	47,05 %	55,38 %	+ 17,70 %
Atteintes volontaires à l'intégrité physique « AVIP »				
Année	**2015**	**2016**	**2017**	**Évolution**
Faits constatés	52	37	32	- 15,62%
Taux d'élucidation	94,23 %	89,18	81,25 %	- 8,89%
Escroqueries et infractions économiques et financières « EIEF »				
Année	**2015**	**2016**	**2017**	**Évolution**
Faits constatés	10	14	9	- 35,71 %
Taux d'élucidation	140 %	64,28 %	50 %	- 22,21 %
Infractions relevées par l'action des services IRAS (Recels – ILS - ….)				
Année	**2015**	**2016**	**2017**	**Évolution**
Faits constatés	11	19	10	- 47,36 %
Taux d'élucidation	90,91 %	100,00 %	100 %	0 %

Aux 135 crimes et délits constatés sur le territoire des îles de Wallis et Futuna en 2017, il faut ajouter 36 contraventions pénales , majoritairement pour des faits de violences et dégradations .

Délinquance générale

Année	2015	2016	2017	Évolution 2016/2017
Faits constatés	169	124	135	+ 8,87 %
Faits élucidés	122	100	92	- 8,00 %
Taux d'élucidation	72,19 %	80,06 %	68,14	-11,92 %

En 2017, si la délinquance constatée sur les îles de Wallis et Futuna a progressé de 8,87 %, la variation en nombre de faits n'est toutefois pas significative. Le taux de criminalité se situe aux alentours de 11 % , ce qui est relativement faible comparé au taux national. Le taux de résolution a quant à lui baissé à 68,14 % , mais encore une fois la variation en nombre de faits est peu importante. Les deux îles sont inégales en terme de délinquance, Futuna ne comptabilisant que 8,90 % du volume global des faits constatés.
La part des mineurs impliqués est en augmentation avec 26,16 % , sur les 73,84 % de majeurs mis en cause , 8,42 % sont des femmes.

Sécurité routière

Accidentologie

Année	Accidents			Véhicules impliqués			Piéton	Tués	Blessés	Causes				
	Wallis	Futuna	Total	VL	2 roues	Autres				vitesse	alcool	permis	éclairage	autre
2017	**9**	**1**	**10**	**6**	**5**	**0**	**2**	**1**	**9**	**2**	**8**	**3**		**1**
2016	11	1	12	10	8	0	2	2	23	3	7	3	3	2
2015	9	0	9	9	6	0	0	3	12	4	4	3		3

Le nombre d'accidents a légèrement baissé sur l'île de Wallis où l'on enregistre l'économie de deux accidents, il est resté stable sur l'île de Futuna territoire présentant généralement une accidentalité plus faible. La mortalité continue à décroître avec un décès pour l'année 2017, il est est de même du nombre de blessés qui chute de 60 % d'une année sur l'autre. Le port de la ceinture de sécurité de plus en plus respecté sur le territoire a une réelle incidence sur la diminution des blessés. Parmi les principales causes , on retrouve toujours l'alcool, la vitesse et les défauts de permis.

Action répressive

L'action répressive a continué à progresser en 2017, avec une évolution de l'ordre de 32 % . La répression des conduites addictives a fait l'objet d'une attention particulière , on enregistre ainsi plus de 64 % d'augmentation sur la thématique alcoolémie, première cause de l'accidentalité sur le territoire.

Infractions routières				
Année	**2015**	**2016**	**2017**	**Évolution**
Alcoolémie	94	88	145	64,77 %
Défaut de permis	146	80	174	117,50 %
Défaut de ceinture	124	541	574	6,10 %
Vitesse	0	11	59	436,36 %
Autres délits et contraventions	391	226	406	-79,64 %
Total Infractions	755	935	1235	32,08 %

Le processus de verbalisation par amende forfaitaire mis en place au second semestre 2015 pour le non port de la ceinture de sécurité, donnant pleinement satisfaction , a été élargi à d'autres infractions . Au total 12 infractions parmi les plus répandues sont désormais soumises à l'amende forfaitaire. La suspension administrative du permis de conduire a été mise en place courant 2017 et a été suivie de l'obligation

d'échange du permis Français en permis Wallisien et Futunien pour les auteurs d'infractions susceptibles d'entraîner la suspension du titre de circulation. Les délits pour défaut de permis ont progressé de 117 % . Sur 1235 infractions routières , la part des défauts de ceinture représente 53 % , les défauts d'éclairage et les défauts de plaques d'immatriculation 27 % .

Le cumul de l'activité routière et non routière représente 1406 , crimes, délits et contraventions .
A cela il faut ajouter 216 procédures de renseignement judiciaire , 16 commissions rogatoires, 1765 procédures de renseignement administratif majoritairement liées à l'établissement des procurations et 10 procédures de renseignement militaire.

Les militaires du commandement de la gendarmerie de Wallis et Futuna, ont établi 289 actes dans le cadre de la fonction d'huissier. Cette activité représente 20 % du volume horaire global

Ordre public

Après une année 2016 qui a connu des événements majeurs en terme d'ordre public, notamment dans le cadre du conflit coutumier à l'origine d'un décès lors de violences le 31 décembre 2016, la situation s'est apaisée fin avril 2017.

Durant la période comprise entre le 22 novembre 2016 et fin avril 2017, le conflit coutumier lié à l'acconage des navires a été à l'origine de graves troubles à l'ordre public à Wallis et a occasionné des difficultés d'approvisionnement du territoire. Ce conflit a nécessité la projection de deux pelotons de gendarmerie mobile à Wallis jusqu'au 15 février 2017. Il a pris fin en avril à la suite d'un accord entre la la chefferie officielle et la société d'acconage FETUU'TAKI .

Entre le 07 et le 12 mars 2017 , une action de blocage de la station de radiotélévision Wallis et Futuna la 1ère a été conduite par les villageois d' UTUFUA, soutenus par la grande chefferie , dans le cadre de revendications foncières. Les émissions ont été interrompues.

Les organisations syndicales F.O et SACE ont déclenché plusieurs mouvements de grève en 2017 , sans trouble majeur à l'ordre public .

LA MAISON D'ARRET DE MATA-UTU

Nombre de jours de détention et capacité d'accueil :
La capacité d'accueil maximale de l'établissement est de six places pour trois cellules. Les sujets mineurs et féminins ne peuvent y être détenus. La mise en disponibilité d'un garde attaché à la section pénitentiaire en début d'année 2017, a nécessité la reprise des heures supplémentaires pour garantir la sécurité des détenus et du site. Néanmoins le coût salarial (heures supplémentaires incluses) est inférieur à celui de l'année précédente.
La baisse enregistrée en 2017, notamment sur les mois d'octobre et novembre fait suite à un problème juridique qui a entraîné la nécessité de réécrire l'ensemble des extraits des minutes pour écrous avant de pouvoir procéder à de nouvelles incarcérations. Depuis le mois de décembre 2017 , le taux de remplissage est à nouveau optimal.

Évolution de la population carcérale : La baisse de la population carcérale en 2017 résulte donc de l'interruption momentanée des incarcérations en octobre et novembre en lien avec des difficultés juridiques locales pour lesquelles la cour de cassation doit se prononcer en ce début d'année 2018 et qui ont nécessité la réécriture de l'ensemble des extraits des minutes pour écrous. Cette année la maison d'arrêt a du faire face au placement en disponibilité d'un garde , qu'il n' a pas été possible de remplacer en 2017 conformément aux statuts particuliers conférés par l'arrêté n° 76.

Transfèrements administratifs : Pour 2017 deux transferts ont été effectués courant janvier 2017. Transfèrements réalisés par les forces de gendarmerie mobile présentes sur le territoire et arrivant en fin de séjour. Ainsi, seuls les frais de transport des détenus ont été engagés sur le budget de l'exercice 2017.

Les incidents en détention : En 2017 un seul incident a été signalé, le 03 juillet 2017 un détenu placé sous le régime de la semi-liberté avait réintégré la maison d'arrêt avec un retard de trois heures et en d'état d'ébriété avancé.

LE VICE RECTORAT

Les structures scolaires

À Wallis-et-Futuna, l'enseignement primaire est entièrement concédé à la Mission catholique par convention. La gestion est assurée par la Direction de l'enseignement catholique (DEC) qui est une structure privée. Le contrôle pédagogique des maîtres du premier degré et des enseignements dispensés est assuré par le vice-rectorat. Le territoire compte quatorze écoles élémentaires et/ou primaires (neuf à Wallis et cinq à Futuna).

L'enseignement secondaire est entièrement public. Les élèves du premier cycle sont scolarisés dans six collèges : quatre à Wallis, dont un avec une section d'enseignement professionnel, et deux à Futuna. Les élèves du second cycle sont accueillis dans deux lycées implantés à Wallis : un lycée d'enseignement général et technologique avec des sections d'enseignement professionnel, et un lycée agricole qui est ouvert depuis la rentrée scolaire 2011.

Une filière post-bac ouverte à la rentrée scolaire 2017 accueille 15 élèves au lycée d'État.

Les effectifs scolaires

Le nombre total d'élèves scolarisés s'élève à 3310 élèves en 2017, contre 3390 élèves en 2016. La baisse, qui se poursuit, est de 2,4% par rapport à 2016. Elle s'explique principalement par l'évolution de la structure démographique du territoire liée à la baisse du taux de natalité et à l'émigration. Elle est de 6,28% dans le second degré alors que le premier degré connaît une légère augmentation de 0,47%.

Entre 2010 et 2017, bien que les effectifs du premier degré restent supérieurs à ceux observés dans le second degré, le premier degré connaît une diminution plus importante de ses effectifs, avec 589 élèves de moins.

Les regroupements d'écoles, commencés en 2016, ont marqué une pause cette année en raison de travaux à effectuer dans les écoles d'accueil, avant transfert des élèves.

Réussite aux examens

Le nombre de candidats présents pour cette session 2017 est de 204, soit 34 de plus qu'en 2016. Le taux de réussite au baccalauréat est en augmentation de 7 points avec 75% de reçus. Le baccalauréat professionnel affiche le taux le plus élevé avec une progression de 7 points, la série technologique progresse de 9 points et le baccalauréat général enregistre une hausse de près de 3 points par rapport à 2016.

Pour le diplôme national du brevet (DNB), le taux de réussite est de 82%, soit une augmentation de plus de 16 points par rapport à 2016.

Action pédagogique

Développement de la pratique sportive et de l'éducation à la santé

Une journée annuelle sport-santé est instituée. La première édition s'est tenue en avril 2017, sous l'impulsion du vice-rectorat, en partenariat avec l'agence de santé, le service de l'environnement et le service territorial jeunesse et sport. L'objectif est de faire connaître l'impact positif de l'activité physique sur la santé, en vue d'améliorer le bien-être ainsi que la qualité de vie de la population.

Le projet éducatif du territoire

Deux missions d'inspection générale relatives aux parcours scolaires et au bilinguisme sur le territoire ont eu lieu cette année. Elles ont contribué à définir les grandes orientations et les objectifs du projet 2018-2022.

Le numérique

Depuis la rentrée 2017, le déploiement du numérique a connu une impulsion majeure avec la mise à disposition de 9 classes mobiles dans les collèges du Territoire (une ou deux par collège selon les effectifs) soit près de 200 tablettes.

Un plan de formation aux usages du numérique a été mis en place pour les enseignants leur permettant de se familiariser avec ces nouveaux outils et de développer de nouvelles pratiques pédagogiques.

La création d'un réseau des référents numériques parmi les enseignants permet d'accompagner la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques et le développement de l'utilisation des ressources numériques. Un référent académique au numérique assure la coordination des travaux et des actions.

La Gestion des parcours scolaires

La carte des formations

En 2017, le recrutement pour la filière technologique de la santé et du social a pris fin. Au lycée agricole, pour les baccalauréats professionnels, les deux filières culture et élevage ont été regroupées en une seule - production - et la filière agroéquipement a été ouverte.

Pour la première fois, quatre pages spécifiques, relatives à l'orientation à Wallis et Futuna, ont été publiées dans le guide ONISEP de la Nouvelle Calédonie diffusé aux élèves de classes de 3ème.

L'ouverture cette année d'une ULIS PRO au collège de Lano permet désormais aux collégiens en situation de handicap la poursuite de leur parcours scolaire au-delà de la classe de 3ème.
Concernant le post-bac une formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) pour la préparation au concours paramédicaux a été ouverte en 2017 au lycée d'État.

La réforme du collège

Elle a été mise en application à la rentrée scolaire 2017 à Wallis et Futuna et les collégiens ont ainsi passé le diplôme national du brevet (DNB) selon les nouvelles modalités prévues par cette réforme avec un très bon niveau de réussite.

La scolarisation des élèves en situation de handicap et les élèves en grande difficulté scolaire

Pour la seconde année, les élèves pré-orientés en 6ème SEGPA, dans les établissements d'accueil de Lano et de Fiua, ont été scolarisés dans des classes de 6ème d'enseignement général où ils ont pu bénéficier des aides spécialisées mises en œuvre par l'équipe de la SEGPA.

Pour l'ensemble des besoins éducatifs particuliers, les professionnels du pôle santé social du vice-rectorat se sont organisés sur la base d'un véritable service. L'équipe ainsi constituée mutualise en permanence les informations que chaque professionnel peut être amené à recueillir pour le suivi et l'accompagnement individualisé des élèves.

Concernant la formation et l'accompagnement des enfants et des jeunes en situation de handicap, les pratiques inclusives se sont développées dans le premier comme dans le second degré. Dès la rentrée scolaire l'élaboration d'un dossier d'accompagnement du projet personnalisé de scolarisation (PPS) à renseigner par les enseignants, a permis d'institutionnaliser des rencontres entre les membres du pôle santé social et les équipes

Les conditions de scolarité

Équipement et sécurité

L'accent a été particulièrement mis sur l'amélioration des équipements scolaires et les travaux de sécurité dans les établissements. Les investissements financés par le contrat de développement (P 123) ont été substantiellement abondés cette année pour répondre aux besoins, avec un avenant de 1,3 millions d'euros pour l'éducation.

Compte tenu de l'état général du parc immobilier scolaire, des visites de tous les établissements scolaires ont été organisées pour la programmation de travaux de mise en sécurité. Une veille attentive de l'évolution de l'état des bâtiments et des espaces extérieurs est désormais organisée. Des tableaux de bords ont été élaborés pour permettre la programmation, le suivi et la communication sur les travaux, ainsi qu'une gestion rigoureuse des financements.
Dans le premier degré, des fermetures de classes ont été nécessaires dans plusieurs écoles à la suite des intempéries entre janvier et juin 2017. Les travaux de mise en sécurité, de mise en conformité et de réhabilitation ont été réalisés aussi bien à Wallis qu'à Futuna.
Dans le second degré d'importants travaux de réfection des clôtures ainsi que des travaux de réhabilitations ont été effectués.

Au lycée, les ateliers techniques ont été dotés de nouveaux matériels pédagogiques. Des travaux de mise en conformité électrique de l'atelier mécanique ainsi que l'installation de climatiseurs ont également été réalisés.
Des opérations de désamiantage des sols des trois logements de fonction du lycée ont été exécutées.

LA DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Les missions assurées en tant que comptable public de l'État

Les dépenses

Au cours de l'année 2017, l'activité du service de la Dépense a conduit à gérer 5 317 demandes de paiements (DP) réglées dans un Délai Global de Paiement (DGP) de 14.91 jours, relativement favorable en le comparant avec le délai national de 16.49 jours.

Les salaires liquidés et mandatés localement concernent **777 agents (600 à 2016)** fonctionnaires des ministères suivants :

Éducation *(1)*	517	Agriculture'2)	24	Douanes	13
Intérieur (2)	92	Sports (2)	6	O.M (2)	20
Finances	16	Travail (2)	6		

(1) y compris 172 agents de la DEC (instituteurs locaux)
(2) y compris 66 agents en décroisement

83 agents contractuels émargent et autres

Volontaire Service Civique = 4	Agriculture = 3	Finances = 5	Education = 71

L'augmentation des effectifs de 2017 à 2016 s'explique par la prise en charge sur le budget de l'Etat les rémunérations d'agents jusqu'à lors payés sur le budget du Territoire au titre des mesures de décroisement.

Le visa des dépenses a généré 54 rejets et 3 lettres d'observations.

Les produits divers

Le Directeur des finances publiques assure le recouvrement des titres de recettes émis soit par l'Administrateur Supérieur, ordonnateur secondaire délégué du budget de l'État, soit par le Vice - Rectorat, soit par les services centraux des ministères.
Le taux de recouvrement pour l'ensemble des exercices s'établit à 98.25%.

Les amendes

Il est constaté que le taux de recouvrement global de 9.68% est à priori très faible sur ce secteur d'activité.
Cependant, 89 % des restes à recouvrer est représenté par un nombre très limité de redevables (sept) sur lesquels le recouvrement est rendu particulièrement difficile.

Les Poursuites Extérieures (EPE)

Par le biais de cette procédure particulière (EPE), 15 créances nouvelles se sont rajoutées en 2017 aux 52 en solde de début d'exercice. 57 créances reçues en 2014. 2015 et 2016 ont été réexpédiées en cours d'année soit après règlement, soit par défaut de prise en charge. Au 31/12/2017, 20 « EPE » restent en solde pour un montant de 142 563,05 €.

La Cellule Qualité Comptable (CQC)

La CQC a procédé en 2017 à la validation de 40 contrôles portant sur 15 thèmes parmi lesquels 11 répondent aux obligations fixées par la direction nationale.
Les balances trimestrielles de l'État et du secteur public local font l'objet de vérifications comptables rapprochées des justifications de soldes

L'activité domaniale

Enfin, dans sa mission de commissaire-priseur, il procède traditionnellement à la vente aux enchères publiques . En 2017, 10 véhicules ont ainsi été vendues à Wallis et à Futuna.

Les missions assurées en tant que comptable public du Territoire

Les dépenses

L'activité du service s'est traduite par la prise en charge de **6137 mandats**, dont 775 pour le budget annexe du SPT et 75 pour le **budget annexe de la STDDN** (Stratégie Territoriale De Développement Numérique), créé cette année pour individualiser les opérations spécifiques d'installation du câble numérique sous marin « Tui Samoa », vecteur de très haut débit potentiel pour les deux îles en 2018.

Globalement le mandatement sur les budgets du Territoire est ainsi en **hausse de 6%** sur l'exercice.

132 cessions sur salaire et retenues les plus diverses sont pratiquées mensuellement sur les paies des **364** agents qui émargent au budget du Territoire et du SPT, chiffre en baisse du fait du transfert de 66 emplois sur le budget de l'Etat au titre de mesures de « décroisement »,échelonnées à compter de mai. De fait, la charge salariale a diminué de près de 822 k€ (100M CFP), soit **– 8.8%** sur un an.

Le délai de paiement du comptable en 2017 s'établit à **3.31 jours (**3.37 en moyenne depuis 2015) pour tous budgets confondus de Wallis et Futuna. S'agissant plus particulièrement du Territoire, il est stabilisé à **3.22 jours,** malgré la croissance de l'activité du mandatement.

Le visa des dépenses a généré globalement 32 rejets formalisés et autant de lettres d'observations.

En matière de reddition des comptes, le taux de production des comptes de gestion 2016 aux ordonnateurs s'élève à **100%** à la date du 15 mars 2017, permettant une communication des informations financières utiles aux décideurs publics locaux dans les délais les plus brefs à compter de la fin d'exercice.

Les recettes

En 2017, 988 titres ont été pris en charge sur le budget principal et 131 sur le budget annexe du SPT, ce dernier chiffre accusant une baisse importante (-60%) du fait de l'instauration de prises en charge sur rôles et non plus sur titres individuels

Le montant total des recettes en section de fonctionnement du Territoire s'élève à 28 M€ (3,3 milliards CFP), chiffre en progression de 3.7%, **dont 18,3 M€ de produits fiscaux, en hausse de 5.3%.**

Les produits fiscaux, composés pour une très large partie des droits de douane, représentent toujours la part essentielle et constante des recettes réelles de fonctionnement (65.4%).

Les dotations de l'Etat en représentent 20.3%, les produits et ventes diverses, essentiellement des tabacs, environ 10% et les produits financiers (revenus des VMP) et exceptionnels (cessions d'actifs) 4.3%.

A noter que le produit des amendes forfaitaires pour non-port de ceinture à l'avant des véhicules s'est élevé à près de 17K€ (2M CFP), en augmentation de 18% sur un an.

En 2017, la transmission des créances impayées du SPT a été améliorée grâce à une prise en charge informatisée sur rôle et à l'accélération des délais de titrage par rapport aux dernières relances du régisseur.

L'action en recouvrement contentieux offensif a été confortée par un nombre élevé de relances (un millier environ, dont 567 mises en demeure de payer) et d'OTD (140), majoritairement sur comptes bancaires (52%), employeurs (34%) et autres tiers (14%).

Cette politique a permis d'obtenir de très bons résultats sur les taux de recouvrement au regard des objectifs fixés dans le cadre du dialogue de gestion avec la direction inter-régionale.

Ainsi, sur l'exercice courant, le taux de recouvrement au 31/12/2017 s'élève à 98.04% *(pour un objectif de 96.00%).*

Celui sur l'exercice précédent se maintient à un niveau élevé de **99.69% (***99.65%*).

Concernant les exercices antérieurs (< 2016), le taux atteint **99.98%** *(99.90%)* sur les prises en charge et 51.57% *(50%)* sur les restes à recouvrer, qui s'élèvent à 124K€ (14.8 millions CFP), **tous les exercices antérieurs à 2011 étant soldés.**

Il est à noter que les objectifs ont été dépassés malgré l'absence d'admissions en non-valeur au titre de la session budgétaire de fin d'exercice.

D'une manière générale, les droits au comptant s'encaissent aisément, en revanche, certaines taxes et redevances (patentes, factures de téléphone et internet…) présentent des difficultés de recouvrement. En effet, le contexte juridique n'a pas été toujours clair et stabilisé du fait de l'absence ou de l'incohérence de certains textes qui ne donnaient pas suffisamment de moyens coercitifs.

A notre requête**, l'assemblée territoriale a donc délibéré pour acter de voies et seuils d'exécution en conformité avec ceux de métropole pour les collectivités locales** (délibération n°21/AT/2017 du 5 juillet 2017, rendue exécutoire par arrêté n°2017-578 du 31 juillet).

Par ailleurs, des mauvaises habitudes des redevables vis-à-vis des taxes dues à la collectivité semblent coutumières.

Les régies du territoire

La création du centre des finances publiques de Futuna le 1er juillet 2013 a conduit à rationaliser le nombre et la répartition des régies. Le nombre de régies a été divisé par deux, passant ainsi de 22 à 11 régies, puis à 15 avec la création de quatre nouvelles régies en 2017 :
- une régie d'avance pour le paiement des dépenses sociales d'urgence, adossée au SITAS (Service de l'Inspection du Travail et de l'Action Sociale), compétente sur les deux îles,
- deux régies d'avance pour le paiement de l'écotaxe à Wallis et à Futuna,
- une régie de recettes des droits de douane perçus à l'aéroport de Wallis Hihifo.

L'écotaxe a été instaurée pour inciter au tri sélectif des contenants de boissons, en plastique, verre et métal, puis leur dépôt au centre d'enfouissement technique, moyennant le versement d'une consigne par les régisseurs. Ce dispositif connaît un vif succès depuis sa mise en œuvre en juillet sur les deux îles.

Les régies ayant été vérifiées exhaustivement depuis 2015, des contrôles ciblés ont été effectués en 2017, sur place pour la régie des douanes de Wallis et sur pièces pour celle de la délégation du Territoire en Nouvelle Calédonie, sans observations majeures.

La trésorerie du territoire

En 2017, 32 218 opérations de trésorerie ont été comptabilisées sur le Territoire.
Le Territoire et le budget annexe du SPT ayant une unité de caisse, la trésorerie du Territoire n'a pas connu de difficultés particulières du fait de son alimentation par la bonne situation financière du SPT.
La trésorerie globale du Territoire s'élève à 1.1 milliards CFP au 31 décembre 2017, à un niveau supérieur à celui de fin 2014 à 2016 mais avec une composante « SPT » moins élevée (59%).

L'allocation d'aide aux personnes âgées (APA)

En 2017, on dénombre en moyenne 640 bénéficiaires par trimestre à Wallis, pour un total moyen de versements trimestriels s'élevant à 236K€ (28.2 M CFP). A Futuna, 334 bénéficiaires ont été servis mensuellement pour un montant moyen de 41K€ (4.9 M CFP).
Globalement l'APA représente une dépense annuelle de 1,66M€ (198M CFP), soit 42% des dépenses d'aide sociale du Territoire.

Les Circonscriptions

Selon la réglementation locale, les budgets des Circonscriptions sont adoptés par le Conseil de circonscription présidé par le « roi », assisté des 7 membres de la chefferie qui portent le titre de « ministre ». L'exécution du budget relève du chef de circonscription, ordonnateur délégué de l'Administrateur supérieur ; cette fonction est exercée par un fonctionnaire d'État nommé à ce poste.

Les volumes budgétaires

249 mandats de paiement ont été comptabilisés sur l'exercice, soit une augmentation en nombre de 8.2%, accélérant la hausse de 4.1% déjà constatée en 2016.
Ils représentent **6.5M€** (774M CFP) de dépenses de fonctionnement, également en croissance importante en valeur sur l'exercice **(+11.6%).**

Cette tendance s'explique par l'augmentation de dépenses de personnel, due au reclassement de certaines catégories d'agents à des indices supérieurs ainsi qu'à l'application de la mesure base salaire pour les rémunérations les moins élevées, sachant qu'elle compensée par des dotations de l'Etat.

Les dépenses d'investissement, en augmentation à Uvéa, ont été quasiment gelées à Futuna.

La trésorerie des circonscriptions

Aucune difficulté n'est apparue sur ce poste en 2017 concernant la circonscription d'Uvea, le niveau de trésorerie s'élevant à 635 K€ (75 millions CFP) au 31 décembre, en hausse de 58% sur un an, du fait de l'encaissement de subventions préalablement à l'acquisition des équipements y relatifs.
La situation apparaît également très confortable pour Alo à 405 K€ (48 M CFP), soit près du triple de l'exercice précédent, du fait du versement anticipé de subventions d'Etat dédiées à la construction du futur centre de secours, dont la réalisation est programmée à partir de 2018.
En revanche, la situation apparaît toujours relativement tendue pour Sigave, dont la trésorerie en fin d'exercice se situe à un niveau moyen de 110K€ (13M CFP) depuis trois ans. Pour autant il n'y a pas eu de rupture dans le paiement des fournisseurs.

Volet Financier 2017

I/ Dépenses réalisées de l'État par Ministères (CA 2017)

Dépenses de l'Etat par Ministères

	2017 en FPC	2017 en €
Agriculture & Pêche	319 472 334	2 677 178
Enseignement supérieur et recherche	5 374 979 045	45 042 324
Economie, Finances et Douanes	429 159 240	3 596 354
Intérieur,Outre-Mer & CT	2 282 780 685	19 129 702
Justice	0	0
Services du 1er Ministre	0	0
Ecologie, énergie, develop durable et aménagt du territoire	140 390 629	1 176 473
Mer	0	0
Affaires sociales et Santé	4 404 261 456	36 907 711
Jeunesse, Sport et vie associative	114 829 599	962 272
Travail, relations sociales, famille et solidarité	38 764 141	324 844
Sociale	8 832 100	74 013
ss-TOTAL	**13 113 469 229**	**109 890 872**
dont Agence de Santé	4 405 335 442	36 916 711
Intérieur : DGF circonscriptions	493 464 916	4 135 236
TOTAL	**13 606 934 146**	**114 026 108**

Dépenses de l'Etat par type

Personnel	6 341 084 964	53 138 292
Fonctionnement	6 772 384 221	56 752 580
Investissement	162 650 060	1 363 008
Interventions	330 814 916	2 772 229
TOTAL	**13 606 934 161**	**114 026 108**

Les masses budgétaires de 2017 sont en légère hausse de 10.83 % par rapport à l'année précédente. Elles incluent les crédits délégués par le Ministère de l'outre-mer pour l'Agence de Santé du Territoire. *(36 916 711 €).*

A signaler que le budget de la Gendarmerie et celui de la Justice ne sont pas assignés sur la caisse de la DFIP de Wallis et Futuna mais sont rattachés directement à Nouméa.

II/ Dépenses du Territoire par grandes fonctions (CA 2017) pour le Budget principal et les Budgets annexes

BUDGET PRINCIPAL DU TERRITOIRE				
Dépenses par fonctions	**INVESTISSEMENT**		**FONCTIONNEMENT**	
	2017 en FPC	**2017 en €**	**2017 en FPC**	**2017 en €**
Administration générale	48 177 109	403 724	794 223 439	6 655 592
Sécurité et Ordre public	749 105	6 277	28 986 625	242 908
Enseignement	136 820	1 147	368 665 127	3 089 414
Culture, Jeunesse, Sport et Loisirs	20 617 231	172 772	225 034 942	1 885 793
Protection et Action sociale	0	0	427 192 924	3 579 877
Travail, Emploi et Formation professionnelle	0	0	63 028 886	528 182
Aménagement et Environnement	154 621 637	1 295 729	130 160 031	1 090 741
Transports et Communication	103 208 711	864 889	744 730 724	6 240 843
Économie et Développement	32 059 213	268 656	311 079 113	2 606 843
SOUS TOTAL	**359 569 826**	**3 013 195**	**3 093 101 811**	**25 920 193**

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS				
Dépenses par fonctions	**INVESTISSEMENT**		**FONCTIONNEMENT**	
	2017 en FPC	**2017 en €**	**2017 en FPC**	**2017 en €**
Administration générale	79 081 634	662 704	1 950 957	16 349
Transports et Communication	50 155 346	420 302	534 348 613	4 477 841
SOUS TOTAL	**129 236 980**	**1 083 006**	**536 299 570**	**4 494 190**

BUDGET ANNEXE DE LA STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE				
Dépenses par fonctions	**INVESTISSEMENT**		**FONCTIONNEMENT**	
	2017 en FPC	**2017 en €**	**2017 en FPC**	**2017 en €**
Administration générale	243 562 766	2 041 056	66 077 710	553 731
SOUS TOTAL	**243 562 766**	**2 041 056**	**66 077 710**	**553 731**

TOTAL TOUS BUDGETS	**732 369 572**	**6 137 257**	**3 695 479 091**	**30 968 115**

Les dépenses de fonctionnement du Territoire se sont élevées à **25.9 millions d'euros** (3.1 milliards de Francs CFP**)** en 2017, en repli de 4%. Les dépenses du budget annexe du Service des Postes (SPT) sont en croissance de 12.7% sur l'exercice, pour se positionner à hauteur de **4.5 millions d'euros** (536 millions CFP**).**

Le budget d'investissement du Territoire s'est élevé à **3 millions d'euros (**360 millions CFP), en décroissance de 12% et représente 10.4% du budget global.

III/ Dépenses des Circonscriptions

Bilan financier Délégation de Futuna

En l'absence de recettes fiscales propres, les Circonscriptions dépendent essentiellement de la DGF.

- Pour son fonctionnement Alo perçoit 167.782.269.XFP de l'Etat (DGF, DACOM, DETR autres ressoucres).
- Pour la circonscription de SIGAVE les dotations s'élèvent à 126.598.349 XPF.

La DGF forfaitaire s'élevait en 2017 à 75.731.816 XFP pour la circonscription d'Alo et à 55.170.767 XFP pour celle de Sigave.
La dotation pour l'aménagement pour Alo et Sigave s'élevait resepctivement à 34.874.105 XFP et 29.362.530 XFP.

Toutefois on constate une situation critique des deux budgets dont les charges de personnel s'élèvent à près de 92 % des dépenses de fonctionnement à Alo et plus de 86 % à Sigave.

Les dotations "*contrats de villages*" permettent de financer l'entretien des fale fono et des villages ainsi que les lieux publics. Certaines dépenses sont consacrées à l'amélioration des réseaux d'eau ou la création de sanitaires publics.

Bilan financier de la Circonscription d'Uvéa :

Le budget de la Circonscription s'est établi en 2017 à **491.483.677 XPF** (soit **4.118.633,29 €**), dont :

- **405.042.804 XPF** (soit **3.394.258,76 €**) pour la section de fonctionnement ;
- **86.440.873 XPF** (soit **724.374,63 €**) pour la section d'investissement.

Les recettes proviennent pour 97,2 % de dotations de l'État (pour le fonctionnement : dotation générale de fonctionnement - D.G.F., dotation d'aménagement des communes et circonscriptions territoriales d'outre-mer - DACOM, fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales - FPIC et, pour l'investissement, dotation d'équipement des territoires ruraux - D.E.T.R.). La Circonscription bénéficie également de sources de financement accessoires (Agence de Santé pour le transport de malades, Assemblée Territoriale pour la taxe de propreté, subventions étatiques pour les chantiers de développement). A noter qu'au 31 décembre 2017, les remboursements pour les dépenses d'éclairage public jusqu'ici prises en charge par la Circonscription ont été définitivement transférées au service des Travaux publics de Wallis et Futuna.

L'augmentation apparente de la ressource globale d'investissement constatée en 2017 provient pour sa part d'un report de crédits de 29,8 M XPF alloués en 2016 par le Fonds exceptionnel d'investissement métropolitain pour l'acquisition d'un camion hydrocureur vidangeur combiné, qui ne pourra toutefois techniquement être payé qu'en 2018 pour cause de retards dans la procédure de marché engagée (deux marchés infructueux, puis un marché négocié actuellement en cours).

En ce qui concerne plus particulièrement les sommes allouées en investissement au titre des contrats de villages, ces dernières sont quant-à-elles en constante diminution d'année en année. Les autorités coutumières de Wallis sont bien évidemment très sensibles à toute variation sur cette ligne budgétaire, essentielle pour elles en termes d'entretien des infrastructures des villages en l'absence de communes sur le territoire.

Concernant les actes de gestion, l'écart constaté, au demeurant constant entre 2012 et 2017, entre les 1.847 factures traitées par le service des finances de la Circonscription pour seulement 583 bons de commandes en 2017 témoigne de l'importance des factures sans bons de commandes, correspondant principalement aux fluides (eau, électricité) et aux dépenses de télécommunications.

La remontée quantitative constatée de ces deux indicateurs en 2017 est pour sa part liée à la liquidation d'un important arriéré de factures d'électricité en fin d'exercice budgétaire annuel, alors en attente de régularisation de comptes par les services de la compagnie E.E.W.F.

Cette inflation de papier des services facturiers pose donc la question d'une rationalisation procédurale souhaitable pour simplifier le traitement des factures correspondant à ces différents abonnements. A contrario, globalement stable aux alentours de 170 par an entre 2012 et 2015, le nombre de mandatements a été porté à 249 en 2017 pour la principale raison précitée. Il témoigne pour sa part quoiqu'il en soit d'une stratégie efficace de regroupement et d'optimisation du traitement de la chaîne de paiement de la Circonscription envers ses fournisseurs.

Les principales activités du service des Finances pour 2017

FINANCES ETAT

Volume d'activité en termes d'actes de gestion de la plate-forme :

S'agissant du nombre d'actes budgétaires saisis par la plate-forme Chorus, l'évolution observée depuis 2010 est la suivante :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	EVOLUTION 2017/2016
NB D'EJ	32	490	514	1 112	976	1 065	1 275	1 464	14,82%
NB DE DP	2 200	4 368	4 557	4 133	3 678	3 586	2 389	2 985	24,95%
NB TOTAL ACTES	4 242	6 869	7 083	7 258	6 668	6 666	5 680	6 466	13,84%

A compter de 2015, on observe une hausse du nombre d'EJ (+ 37,50% correspondant à 400 EJ supplémentaires en 2017 par rapport à 2015). Il est difficile d'expliquer cette hausse, cela étant cette tendance signifie qu'à budget constant (17,371M€ en 2015 contre 17,569M€ en 2017) le montant moyen des EJ est en baisse. Par suite, la plateforme est amenée à traiter une partie croissante d'EJ de faible montant. Parmi les objectifs du ministère figure la diminution des actes de petits montants

Concernant les DP, pour le BOP 123, l'année budgétaire s'est achevée en septembre 2016 sur instruction de la DGOM, et non fin novembre/début décembre comme habituellement. De fait, un certain nombre de paiements a été reporté à 2017, les factures n'ayant pas été reçue dans les délais impartis. En 2017, le nombre de DP s'accroît de 25 % pour atteindre quasiment 3 000 DP. Cette hausse est liée à la fin de gestion 2016 avancées en septembre 2016.

Globalement, le nombre d'actes saisis baisse en tendance depuis 2013 ce qui s'inscrit dans les objectifs du ministère visant à réduire le nombre d'actes de gestion.

Volume financier et consommation des programmes budgétaires :
Au terme de l'exercice 2017, **le taux de consommation des AE ressort à 97,40 %** correspondant à un montant de 472 000€ non engagés. Quant aux **CP, la consommation s'établit à 99,11 %**. Par rapport à l'exercice 2016, la consommation des AE et des CP est légèrement en retrait (respectivement -0,18% et -0,59 %).

FINANCES TERRITOIRE

Volume d'activité en termes d'actes de gestion

Le nombre total de mandats est stable (15 284 en 2017 contre 15 459 en 2016) malgré un BA supplémentaire mais qui ne représente que peu d'actes. Quant au nombre de titres, on observe une hausse sensible de + 23,10 % alors que le nombre de mandats demeure stable. Globalement, on note une progression minime du nombre de pièces comptables (titres et mandats (BT + SPT + STDDN) de + 1,36 % par rapport à 2016 (17 469 actes contre 17 234).

Par ailleurs, il convient de noter que sur l'ensemble de l'activité 2017, on a dénombré 95 rejets (contre 86 en 2016) : 84 à l'initiative du service des finances (contre 76 en 2016) et 11 à l'initiative de la pairie (contre 10 en 2016).

Ces rejets sont en progression, suite à une politique menée par le service des finances concernant le contrôle et la qualité des pièces comptables présentées par les services (vérification des habilitations et des signatures, de la conformité avec le montant des marchés publics, des imputations comptables, etc...).

Budget annexe SPT :
Les données du BA SPT au titre de l'année 2017 nous enseignent que 1 727 mandats & titres ont été émis contre 1 635 en 2016. Ces derniers se répartissent respectivement de la manière suivante :
1 536 mandats (contre 1 291 mandats en 2016)
191 titres (contre 344 titres en 2016)

La hausse de 11,50 % du nombre de mandats s'explique notamment par la mise en œuvre du GSM « Manuia ». Le marché de la téléphonie mobile signé en avril 2015 a engendré des dépenses tout au long des années 2016/2017.

Budget Principal :
Les données du BP au titre de l'année 2017 nous montrent que 15 655 mandats & titres ont été émis contre 16 205 en 2016. Ces derniers se répartissent respectivement de la manière suivante :
13 661 mandats (contre 14 168 en 2016)
1 994 titres (contre 1431 en 2016)

La diminution de 3,40 % environ du nombre de mandats s'explique notamment par un rattrapage d'opérations restées impayées depuis près de 20 ans, et qui ont fait l'objet d'une régularisation sur les exercices 2014/2015 (Aircalin, téléphone, EEWF, droits de douanes, etc…).

Budget annexe de la stratégie numérique :
Le budget annexe de la stratégie numérique a été mis en place à compter du 1er janvier 2017. Sur l'exercice, les actes de gestion se répartissent comme suit : 87 mandats et 4 titres

AUTRES ACTIVITÉS

Parmi les activités principales du secrétariat, demeure la préparation de l'ensemble des documents nécessaires aux déplacements des agents (BIT, ordres de mission, feuilles de route). Entre les exercices 2017 et 2016, le nombre d'actes exécutés à ce titre a évolué comme suit :

	Total BT & Etat 2016	Total BT & Etat 2017	Evolution Total 2017/2016
Bons individuels de transport (BIT)	814	852	4,67%
Feuilles de route	442	437	-1,13%
Ordre de mission (OM)	144	158	9,72%
Réquisitions	46	49	6,52%
Courriers arrivés traités	555	375	-32,43%

Concernant les missions Territoire, on constate un quasi maintien du nombre de déplacements des agents. Quant aux déplacements pour des missions État, la hausse est de l'ordre de 29 % pour les BIT. Pour les autres documents, ils suivent cette tendance haussière dans une moindre mesure (+18 % à + 20%).
La hausse des déplacements pour des missions État impacte le nombre total de déplacements (+4,67%). Le nombre d'OM a également suivi cette tendance à +10 %. Il en résulte que le secrétariat a eu davantage de BIT et OM (+ 52 actes en valeur absolue) à émettre que lors de l'année 2016.
Concernant le nombre de courriers entrants, la baisse est significative en 2017. Cela étant, la comptabilisation du courrier entrant en 2017 est à nuancer au regard des personnes ayant assuré le secrétariat sur l'année. Il semble que la manière de comptabiliser les courriers ait été appréciée différemment. Par conséquent, cette divergence d'appréciation explique cet écart important entre 2016 et 2017.

LA CELLULE DES MARCHES PUBLICS :

La cellule des marchés publics a lancé pour l'année 2017 : 26 consultations

Le constat est une hausse du nombre de dossiers de marchés publics notifiés en 2017 (20 dossiers) par rapport à 2016 (7 dossiers). Deux procédures n'ont pas aboutit. Les marchés notifiés en 2017 concernent majoritairement des projets portés par le Territoire (11 dossiers) contre 9 portés par l'État.

Les marchés les plus notables en 2017 en termes de spécificités, difficultés et, financières correspondent aux consultations suivantes :
→ Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) de programmation pour la construction de deux bâtiments « Archives et Mémoire » des Îles Wallis et Futuna ;
→ Mise en œuvre d'une conduite de distribution d'eau potable pour l'alimentation du CET de Vailepo « 25 371 000 XPF » ;
→ Convention du schéma directeur de déploiement du réseau terrestre haut-débit WF.

Volet Ressources Humaines

Les principales activités du service des Ressources Humaines pour l'année 2017, étaient :

Le paiement de la **mesure bas salaire**(2014 -2 mois, et 2017) pour les agents rémunérés sur le budget du territoire et toujours la continuité de la mesure bas salaire pour les agents pris en charge par l'Etat pour l'année 2017 et les circonscriptions (Alo, Sigave et Uvea).

L'application du **décroisement** à compter du mois de mai 2017 pour les agents transférés sur le BOP 307 du ministère de l'intérieur et à compter de juillet 2017 pour les agents transférés sur les ministères de la Transition Ecologique (BOP 217), de l'Agriculture (BOP 206, 215) , du Travail et des Sports (BOP 155, 124).

La mise en place du **dispositif "SAUVADET"**.

Pour les fonctionnaires d'Etat, mise en application du **RIFSEEP** pour certains ministères comme l'Intérieur, Travail, l'Agriculture, les Sports, et en même temps le **PPCR** (Parcours Professionnel des carrières et des rémunérations) pour certains corps comme les Attachés, les Secrétaires Administratifs, etc.

Des différents travaux des groupes de travail sur les modifications à apporter sur **l'arrêté de 76.**

Recensement des effectifs par service

source : rapports d'activité des services

Préfecture, Administration supérieure	Total Agents
Cabinet	8
SRH	15
SRE	8
BBL	22
SIC	5
Sfinances	17
AED	9
SCOPPD	7
SPT	50
Statistiques	8
SITAS	16
Jeunesse et Sport	31
Agriculture	56
Environnement	34
SAPPB	9
TP	94
Délégation Futuna	107
Circo Uvea	72
Del WF Paris	4
VR	513
ADS	203
Aviation civile	26
Gendarmerie + (gendarmerie spécialisée)	66
DFIP	17

ETAT

Recapitulatif des agents payés par l'Etat

Hors Gendarmerie, ADS, VR

Ministères	FPE	Agents permanents	VSC	Contractuels	TOTAL
Intérieur	19	49	1		69
Agriculture, Pêche	15	9	4		28
Écologie Développement durable		19			19
Finances Publiques	18				18
Douanes	12				12
Intérieur (Gardes)		16			16
Travail	1	5			6
Sports	5				5
Conseil d'État				1	1
TOTAL	70	98	5	1	

TERRITOIRE

Prospective des départs à la retraite

2017	7
2018	7
2019	7
2020	6
2021	10
2022	13

TOTAL des effectifs du Territoire : 336 après décroisement

Mouvements 2017

9	Contractuels Titularisés (arrêté n°77 du 23/09/1976)
3	Volontaires service civique
5	Recrutements sur création de poste
5	Engagés service civique
2	Agents contractuels
1	Prolongation d'activité

ANNEXE : ORDRE DE PRÉSENTATION DU BILAN D'ACTIVITÉ DES SERVICES

Les services du cabinet (P6)

Le Service de la Réglementation et des Eléctions (P7)

Le bureau du budget et de la logistique (P9)

Le service des systèmes informatiques et de communication (P10)

Le service des affaires économiques et du développement (P11)

Le service de la coordination des politiques publiques et développement (P12)

Le service des postes et télécommunications(P14)

Le service territorial de la statistique et des affaires économiques(P15)

Le service de l'inspection du travail et des affaires sociales(P17)

Le service territorial de la jeunesse et des sports(P18)

La direction des services de l'agriculture (P19)

Le service de l'environnement (P22)

Le service des affaires maritimes, des ports, des phares et balises(P24)

Le service des travaux publics(P24)

La délégation de Futuna (P25)

La circonscription d'Uvéa (P27)

La délégation de Wallis et Futuna à Paris (P27)

L'agence de santé (P29)

Le service d'État de l'aviation civile (P31)

La Gendarmerie Nationale (P32)

Le vice-rectorat (P35)

La Direction des finances publiques (P37)

Les activités des services RH et finances sont abordés dans les volets RH et finances